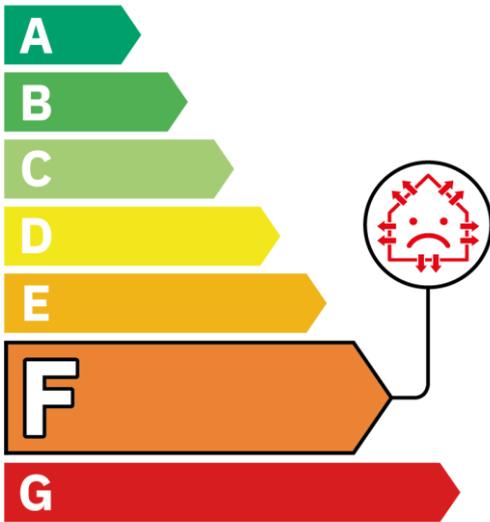




**Manuel**  
**Utilisateur**

# DPE

METHODE 3CI 2021



## TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	DIAGNOSTIC DPE - GENERALITES .....	4
a)	<i>Rubrique Informations générales.....</i>	6
b)	<i>Rubriques Description de l'enveloppe.....</i>	8
c)	<i>Rubrique Installations énergétiques .....</i>	17
d)	<i>Rubrique Eau chaude sanitaire (ECS).....</i>	25
e)	<i>Rubrique Eclairage.....</i>	26
f)	<i>Rubrique Climatisation.....</i>	27
g)	<i>Rubrique Energies renouvelables.....</i>	28
3.	LANCLEMENT DES CALCULS : SAISIES MANQUANTES.....	29
4.	RUBRIQUE FICHE TECHNIQUE.....	30
a)	<i>Saisie.....</i>	30
b)	<i>Données manquante et transmission ADEME.....</i>	31
5.	BILAN DU DPE .....	32
6.	SIMULATIONS / RECOMMANDATIONS.....	34
a)	<i>Introduction.....</i>	34
b)	<i>Création d'une simulation.....</i>	35
c)	<i>Application automatique et manuelle d'une recommandation .....</i>	35
d)	<i>Saisie directe d'une recommandation .....</i>	39
e)	<i>Recommandation sur les installations énergétiques.....</i>	41
f)	<i>Fonctions diverses des simulations.....</i>	44
7.	PARAMETRAGE.....	45
a)	<i>Plateforme .....</i>	45
b)	<i>DPE2021.....</i>	46
c)	<i>Transmission ADEME.....</i>	46
d)	<i>Recommandation .....</i>	47
8.	TRANSMISSION A L'ADEME .....	48

Les missions DPE font parties des missions n'utilisant pas des locaux communs du Gestionnaire de mission

Pour ouvrir la mission DPE 2021, depuis le dossier et/ou depuis le gestionnaire de mission cliquez sur l'icône de la mission **DPE**. Une fenêtre modale s'ouvre (modale : qui prend le pas sur les autres).

Il est alors nécessaire d'appuyer sur **Commencer la mission** pour passer au statut (En cours de

réalisation) et automatiser le champ **Mission débutée le :**

## 1. Introduction

La figure 1.1 illustre l'interface d'accueil du module DPE 2021 :

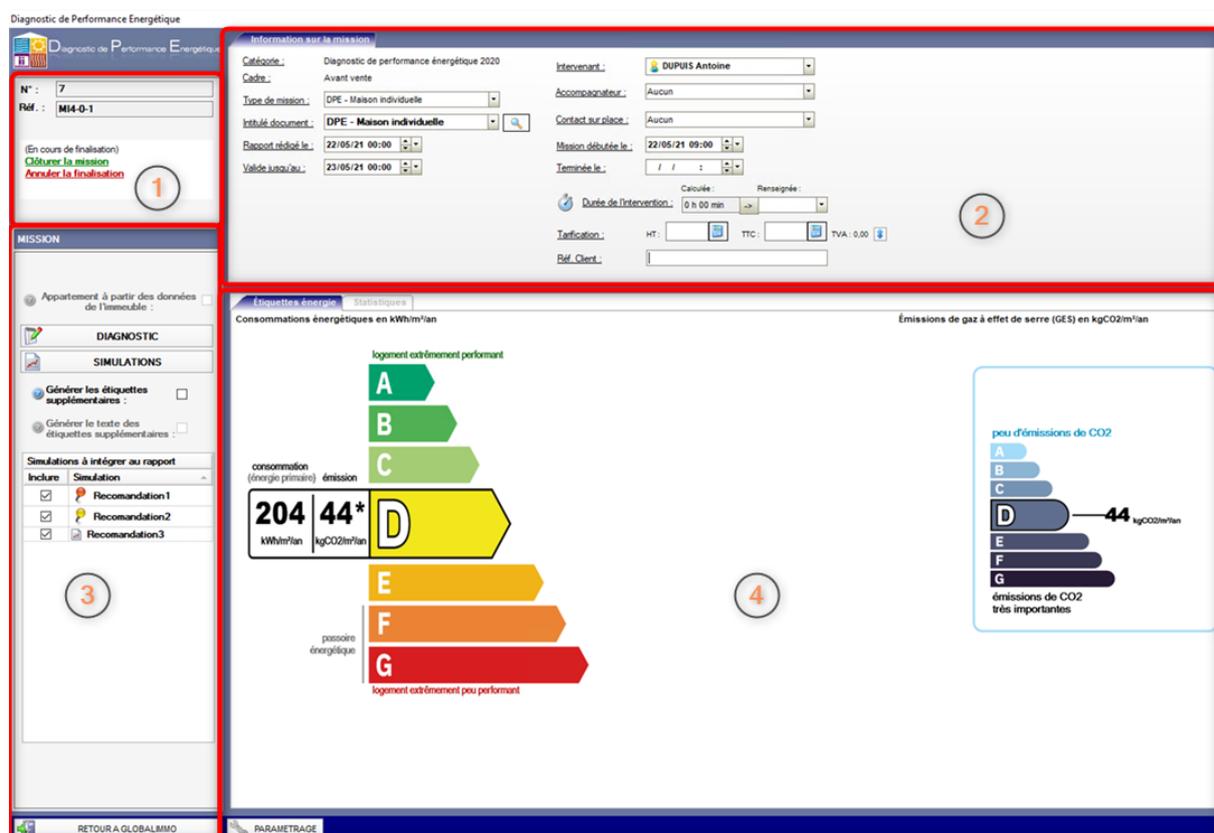


Figure 1.1 Interface d'accueil du module

Cette interface se divise en 4 zones :

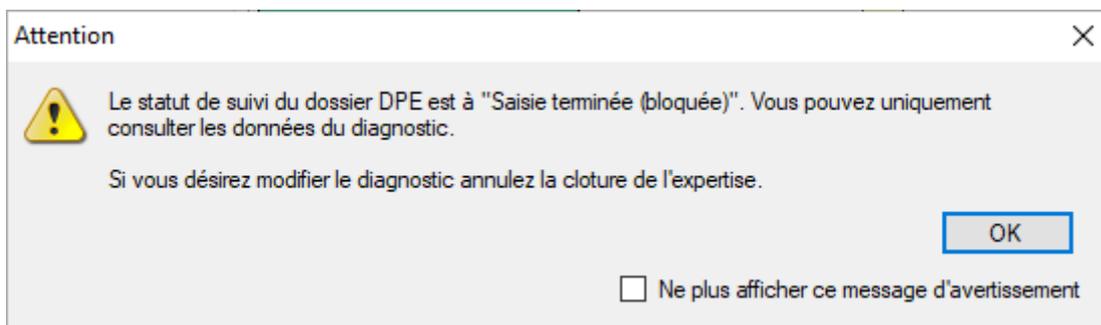
- Zone 1 : Références et état de la mission DPE
- Zone 2 : Informations générales sur la mission
- Zone 3 : Accès aux Interfaces de saisie  ,  , récapitulatif des recommandations.  pour fermer le module DPE
- Zone 4 : Affichage des résultats en deux onglets ( et ).  pour accéder au paramétrage du module.

## 2. Diagnostic DPE - Généralités

Pour accéder à la saisie du diagnostic il est nécessaire sur le bouton (Figure 1.1, Zone 3) :



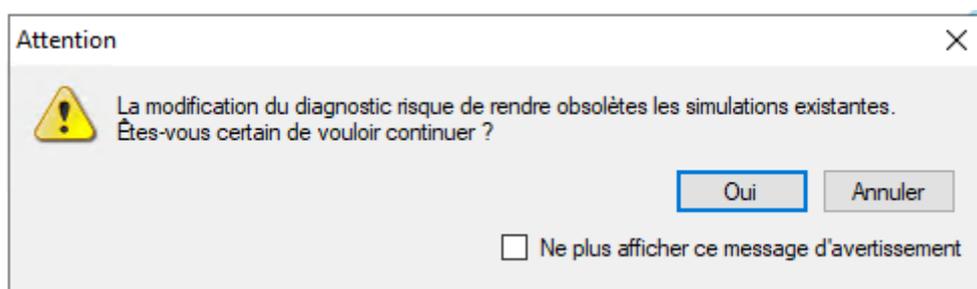
Si la mission est clôturée, le message suivant apparaît :



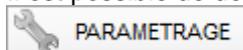
Dans ce cas de figure, votre expertise DPE ne peut être modifiée, toutes les interfaces sont inaccessibles à la saisie : il s'agit d'une option de sécurité certifiant que ce diagnostic ne peut varier et que les étiquettes ne peuvent pas être recalculées.

La mission est néanmoins accessible pour la consultation.

Si la mission n'est pas clôturée mais que des recommandations ont été saisies, le message suivant apparaît :



Il est possible de désactiver ces avertissements dans le paramétrage du module (Zone 4) :



Les simulations sont créées pour un état donné du diagnostic, si l'état du diagnostic est modifié alors les simulations existantes deviennent obsolètes.

La figure 2.1 ci-dessous illustre une des rubriques de l'interface de saisie du Diagnostic DPE :

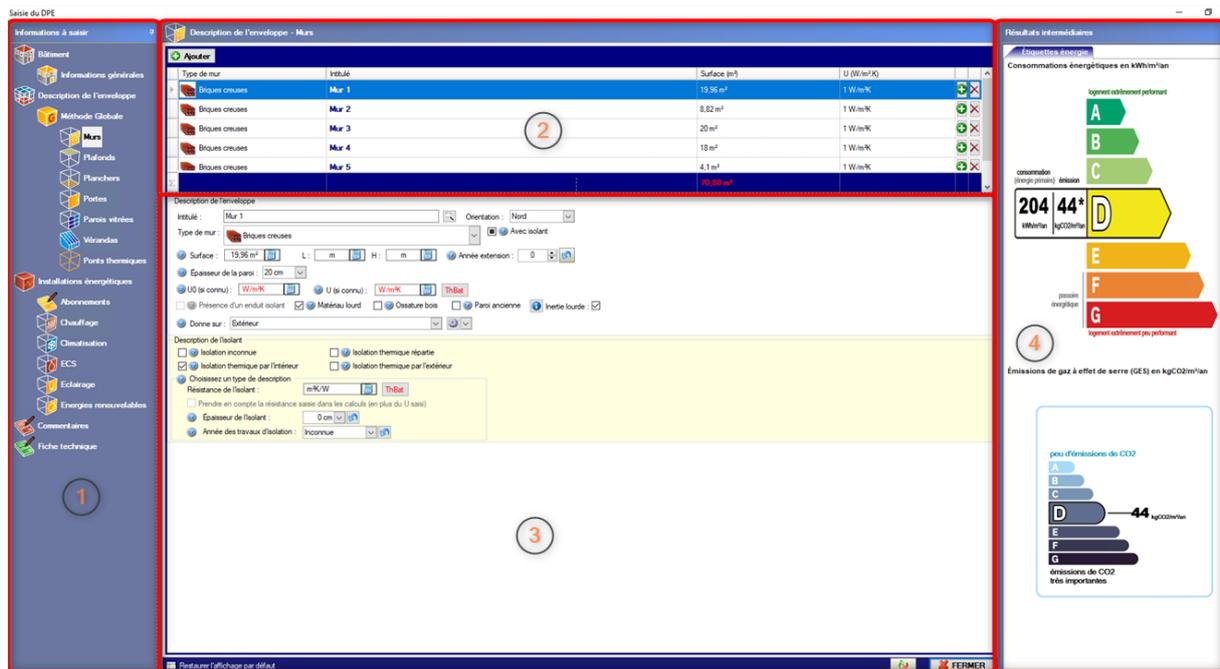


Figure 2.1 : Rubrique 'Murs' diagnostic DPE.

Cette interface présente 4 zones :

- Zone 1 : Bandeau de navigation entre les différentes rubriques à renseigner pour la saisie du diagnostic. Sur la figure 2.1, la rubrique 'Murs' est en cours de saisie.
- Zone 2 : Liste des items de la rubrique sélectionnée composant votre descriptif. Ici, une liste de 5 murs dont on voit en résumé le type, l'intitulé, la surface et le coefficient de déperdition U calculé par le logiciel.
- Zone 3 : Détail de l'item sélectionné en Zone 2 (ici le Mur 1) : permet la saisie des informations nécessaires au calcul du U.
- Zone 4 : Valeur des étiquettes énergies et GES à l'instant « t ». Lorsque l'estimation des étiquettes est possible, c'est-à-dire lorsque le minimum requis d'information est saisi, vous pouvez obtenir cette estimation en cliquant sur le bouton .

Pour une meilleure visibilité :

Les zones 1 et 4 peuvent être cachées en agissant sur l'épingle . Si le bandeau est désépinglé , alors il se masquera automatiquement et s'affichera en passant la souris sur l'onglet situé sur le côté de l'interface.

À tout moment vous pouvez restaurer l'affichage par défaut en cliquant sur le bouton :

 Restaurer l'affichage par défaut

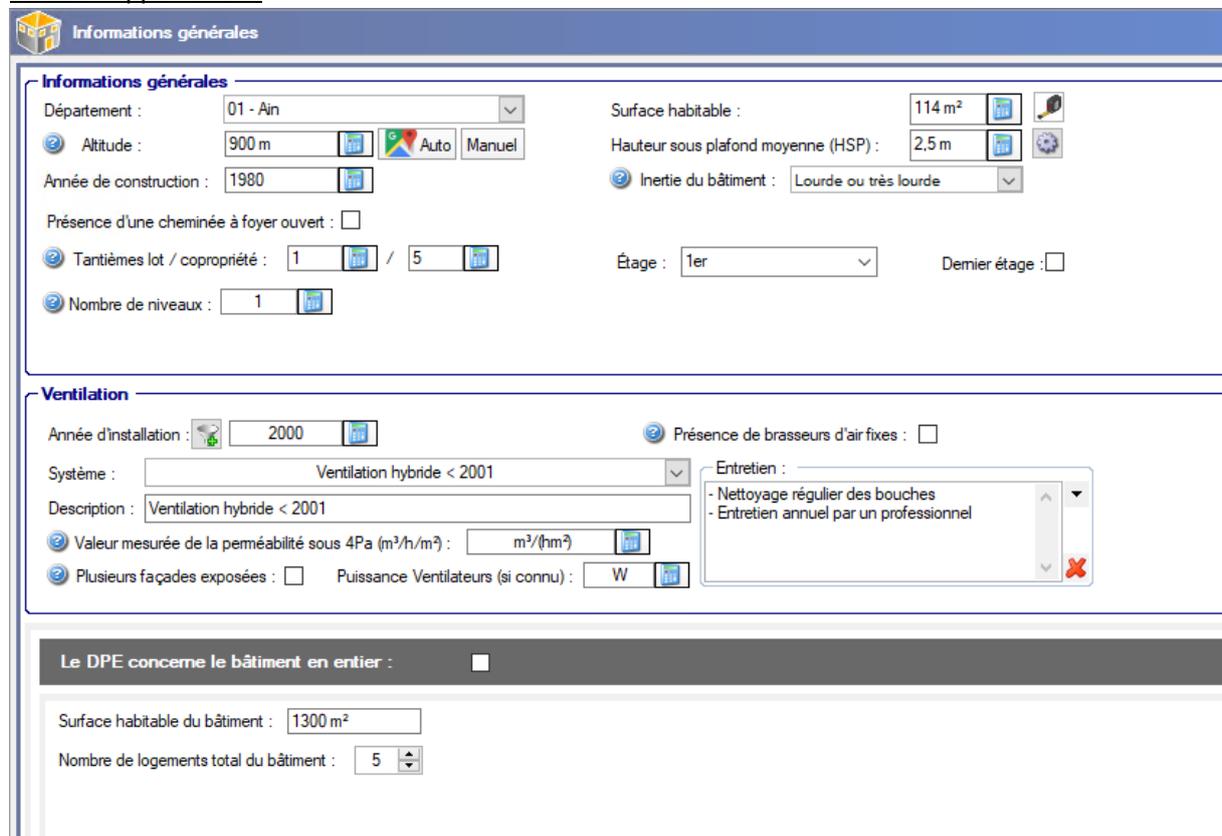
Au cours de la saisie vous rencontrerez différents boutons, voici leur fonctions :

-  **Ajouter** ajout d'un nouvel item
-  dans la description de l'enveloppe clone de l'item sélectionné. Dans la rubrique ponts thermiques permet d'ajouter un type de linéaire
-  Suppression de l'item
-  Permet de récupérer la surface du bien calculée par AnalysImmo dans le diagnostic mesurage
-  Filtre les systèmes de ventilation et permet d'afficher uniquement les systèmes antérieurs à l'année 2012
-  Saisie rapide de l'orientation (pour mur et plancher haut). Donne accès à une boussole pour sélectionner l'orientation, et se répercute dans l'intitulé de l'item
-  Ouverture du pavé numérique/calculatrice
-  Affiche une info-bulle d'aide au passage de la souris
-  Affiche une interface d'aide lorsqu'on clique sur l'icône
-  Ouverture de l'interface de gestion des hauteurs sous plafonds  
Ou de gestion des locaux non-chauffés
-  Annule la saisie. Concerne en général les menus déroulants, permet de vider le champ
-  (Ponts thermiques et Fiche technique) permet de renseigner automatiquement les champs avec les données saisies dans le diagnostic

### a) Rubrique Informations générales

Dans la rubrique informations générales on retrouve les informations relatives au bâtiment nécessaires au calcul du DPE. Les informations demandées diffèrent suivant le type de bâtiment.

### Dossier Appartement



The screenshot shows the 'Informations générales' (General Information) section of a software interface. It contains several input fields and checkboxes for building data. Below this is the 'Ventilation' (Ventilation) section with fields for installation year, system type, and maintenance. At the bottom, there is a summary bar for 'Le DPE concerne le bâtiment en entier' and fields for total habitable area and number of units.

Informations générales	
Département :	01 - Ain
Altitude :	900 m
Année de construction :	1980
Présence d'une cheminée à foyer ouvert :	<input type="checkbox"/>
Tantièmes lot / copropriété :	1 / 5
Nombre de niveaux :	1
Surface habitable :	114 m <sup>2</sup>
Hauteur sous plafond moyenne (HSP) :	2,5 m
Inertie du bâtiment :	Lourde ou très lourde
Étage :	1er
Demier étage :	<input type="checkbox"/>

Ventilation	
Année d'installation :	2000
Présence de brasseurs d'air fixes :	<input type="checkbox"/>
Système :	Ventilation hybride < 2001
Description :	Ventilation hybride < 2001
Valeur mesurée de la perméabilité sous 4Pa (m <sup>3</sup> /h/m <sup>2</sup> ) :	m <sup>3</sup> /h/m <sup>2</sup>
Plusieurs façades exposées :	<input type="checkbox"/>
Puissance Ventilateurs (si connu) :	W
Entretien :	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nettoyage régulier des bouches</li><li>- Entretien annuel par un professionnel</li></ul>

Le DPE concerne le bâtiment en entier :	
Surface habitable du bâtiment :	1300 m <sup>2</sup>
Nombre de logements total du bâtiment :	5

## Dossier Maison individuelle

Informations générales

---

### Informations générales

Département :

Altitude :  Auto Manuel

Année de construction :

Présence d'une cheminée à foyer ouvert :

Surface habitable :

Hauteur sous plafond moyenne (HSP) :

Inertie du bâtiment :

---

### Ventilation

Année d'installation :  Présence de brasseurs d'air fixes :

Système :

Description :

Valeur mesurée de la perméabilité sous 4Pa (m³/h/m²) :

Plusieurs façades exposées :  Puissance Ventilateurs (si connu) :

Entretien :

Nombre de niveaux :

## Dossier Immeuble collectif

Informations générales

---

### Informations générales

Département :

Altitude :  Auto Manuel

Année de construction :

Inertie du bâtiment :

Présence d'une cheminée à foyer ouvert :

Tantômes lot / copropriété :  /

---

### Ventilation

Année d'installation :  Présence de brasseurs d'air fixes :

Système :

Description :

Valeur mesurée de la perméabilité sous 4Pa (m³/h/m²) :

Plusieurs façades exposées :  Puissance Ventilateurs (si connu) :

Entretien :

---

Le DPE concerne le bâtiment en entier :

---

### Description du bâtiment

Surface habitable (immeuble) :

Hauteur moyenne d'un étage :

Nombre de logements :

Nombre de logements non visités :

Nombre de niveaux :

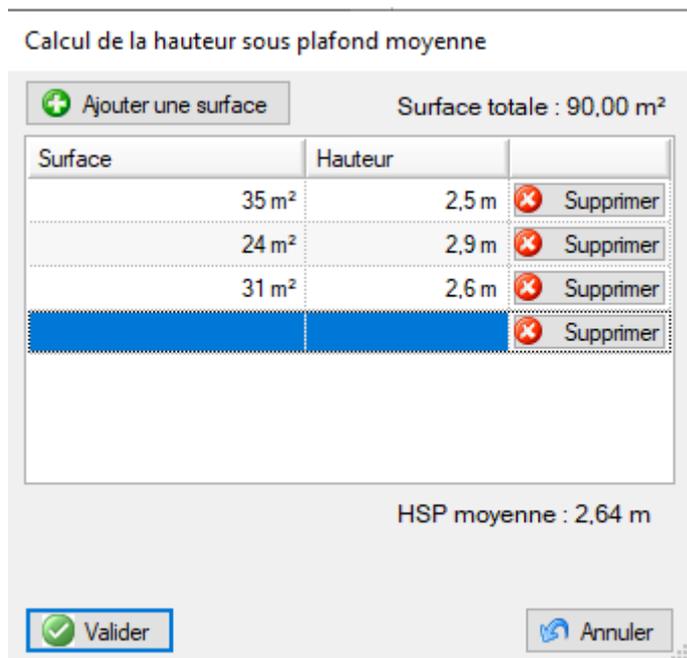
Surface parties communes :

Ajouter un niveau			
Niveau	Libelle	Surface du niveau	Nb de niveaux identiques
N 1	Niveau 1	73 m²	2

- Dans le cadre d'un appartement, la surface habitable du bâtiment ainsi que le nombre d'appartement total est nécessaire au calcul
- Les cases à cocher ? Présence de brasseurs d'air fixes :  et ? Plusieurs façades exposées : , ainsi que l'inertie, alimentent le chapitre « Confort d'été (hors climatisation) » de votre rapport.
- Le champs 'Entretien' est à renseigner pour tous les équipements.

## Gestion de différentes hauteurs sous plafond

En cliquant sur le bouton  des informations générales, on ouvre l'interface de calcul de la hauteur sous plafond moyenne (figure 2.2)



Calcul de la hauteur sous plafond moyenne

Surface totale : 90,00 m<sup>2</sup>

Surface	Hauteur	
35 m <sup>2</sup>	2,5 m	<input type="button" value="Supprimer"/>
24 m <sup>2</sup>	2,9 m	<input type="button" value="Supprimer"/>
31 m <sup>2</sup>	2,6 m	<input type="button" value="Supprimer"/>
		<input type="button" value="Supprimer"/>

HSP moyenne : 2,64 m

Figure 2.2 : Interface de calcul de la hauteur sous plafond moyenne

### b) Rubriques Description de l'enveloppe

Lorsque le DPE est établi par la méthode 3CL-2021 chaque élément déperditif de la partie enveloppe doit posséder une surface, un U et sa position "Donne sur".

Lorsque l'élément n'est pas déperditif, la saisie de sa surface peut être nécessaire pour la détermination de l'inertie du bâtiment. Si vous ne l'avez pas renseigné, cette dernière est calculée automatiquement par le logiciel à partir de l'inertie de chaque paroi opaque.

#### b.1) Parois opaques

La zone 3 de l'interface de saisie (figure 2.1) permet de décrire complètement la paroi opaque en cours. Pour les parois déperditives, il est nécessaire de renseigner :

- L'orientation
- Le type.
- Pour les murs et suivant le type : l'épaisseur.
- La surface intérieure.
- La position ("Donne sur").
- L'inertie
- Si elle existe, le type d'isolation et son descriptif

Le type de paroi est un menu déroulant dont le contenu est figé par la méthode 3CL – 2021. Lorsque le type "Autre" est sélectionné vous devez alors saisir une valeur de U.

La figure 2.3 illustre la saisie directe de la surface. Il faut noter qu'il est possible de saisir les dimensions de la paroi permettant ainsi un calcul de la surface et une aide au calcul des linéaires de ponts thermiques liés à cette paroi.

Description de l'enveloppe

Intitulé :  Orientation :

Type de mur :   Avec isolant

Surface :  L :  H :  Année extension :

Épaisseur de la paroi :

U0 (si connu) :  U (si connu) :

Présence d'un enduit isolant  Matériau lourd  Ossature bois  Paroi ancienne  Inertie lourde

Donne sur :

Description de l'isolant

Isolation inconnue  Isolation thermique répartie

Isolation thermique par l'intérieur  Isolation thermique par l'extérieur

Choisissez un type de description

Résistance de l'isolant :

Prendre en compte la résistance saisie dans les calculs (en plus du U saisi)

Épaisseur de l'isolant :

Année des travaux d'isolation :

Figure 2.3 ; Saisie de la surface des parois.

La position de la paroi permet la détermination du coefficient de réduction des déperditions « b » associé à cette paroi : un mur donnant sur l'extérieur sera plus déperditif que le même mur donnant sur un local non chauffé. Lorsque la position de la paroi nécessite la saisie de paramètres supplémentaires pour le calcul du coefficient b, un panel dédié (figure 2.4) apparaît dans la zone 3.

Coefficient de réduction des déperditions b

b :

Surface des parois séparant l'espace chauffé des espaces non chauffés :

Parois donnant sur le local non chauffé isolées

Description du type de circulation commune

Type :

Surface des parois déperditives :   Parois isolées  Isolation inconnue

Figure 2.4 : Saisie des données pour la détermination de b.

**Nota** : b est égal à 1 lorsque la paroi donne sur l'extérieur et est inférieur à 1 dans les autres cas.

Vous avez la possibilité de dupliquer l'item sélectionné en utilisant la fonction clone  qui créera un item identique à celui en cours.

### Gestion des locaux non chauffés

Comme plusieurs parois peuvent donner sur un même local non chauffé (cas typique des murs sur circulations) il existe dans le logiciel une gestion des locaux non chauffés (Figure 2.5).

Ainsi, lorsqu'une paroi donne sur un local non chauffé et que celui-ci est déjà saisi dans l'interface de gestion des locaux non chauffés, la sélection du local remplira automatiquement les paramètres de calculs nécessaires à la détermination du coefficient b (Figure 2.6).

Donne sur : Circulations communes

Gestion des locaux non chauffés

Nom
Lnc1

Nature : Circulations communes

Coefficient de réduction des déperditions b

b : 0,15

Surface des parois séparant l'espace chauffé des espaces non chauffés : 32,5 m<sup>2</sup>

Parois donnant sur le local non chauffé isolées

Description du local non chauffé

Type : Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur

Surface des parois déperditives : 7,5 m<sup>2</sup>

Parois isolées  Isolation inconnue

Valider FERMER

Figure 2.5 : Gestion des locaux non chauffés.

Donne sur : Circulations communes

Description de l'isolant

Lnc1

Figure 2.6 : Sélection d'un local déclaré dans le gestionnaire des locaux non chauffés.

### Description de l'isolant

L'isolation d'une paroi opaque est renseignée via le cartouche illustré figure 2.7 :

Description de l'isolant

Isolation inconnue  Isolation thermique répartie

Isolation thermique par l'intérieur  Isolation thermique par l'extérieur

Choisissez un type de description

Résistance de l'isolant : m<sup>2</sup>K/W

Prendre en compte la résistance saisie dans les calculs (en plus du U saisi)

Épaisseur de l'isolant : 0 cm

Année des travaux d'isolation :

Figure 2.7 : Saisie de l'isolation d'une paroi.

La nature de l'isolation sert à la détermination du coefficient des ponts thermiques, et influence directement la valeur de U.

- Le cas "Isolation inconnue" correspond au cas où l'on ne sait pas **si la paroi est isolée ou non**. Si cette description est choisie, la paroi sera considérée comme isolée, et l'année de construction (si elle est supérieure à 1975) sera considérée comme année de travaux d'isolation.
- Le cas "Isolation thermique répartie" n'est disponible que pour les murs. Si le type de mur sélectionné est isolé par construction, alors les cases  Avec isolant et  Isolation thermique répartie seront automatiquement cochées, et la valeur du U prendra en compte l'isolation

La caractérisation de l'isolation (et donc de son influence sur le U d'une paroi) se fait :

- Soit par la saisie directe d'une résistance.
- Soit par la saisie d'une épaisseur d'isolant.
- Soit par la saisie d'une année de travaux d'isolation.

Ces choix sont exclusifs.

Lorsqu'il existe plusieurs isolants d'épaisseur connue, l'épaisseur à saisir est la somme des épaisseurs individuelles.

Lorsque vous savez que la paroi est isolée mais que vous ne savez pas comment ni l'année des travaux d'isolation, il faut alors sélectionner une année de travaux d'isolation à "Inconnue".

Lorsque le U de la paroi a été directement saisi les calculs ne tiennent plus compte des autres caractéristiques.

## b2) Parois vitrées

La détermination du coefficient de transmission thermique U d'une paroi vitrée dépend de la saisie :

- De son type de vitrage.
- De son type de menuiserie.
- Du type de la paroi vitrée (choix dans une liste finie dépendante du type de menuiserie).
- De son type de fermeture, si elle existe.

Dans le cas de type de vitrage double ou triple, il est alors nécessaire de saisir :

- Epaisseur de lame.
- Vitrage à isolation renforcée (Oui / Non).
- Remplissage Argon / Krypton, Air ou Inconnu (Tous les doubles et triples vitrages à partir de 2006 sont considérés remplis à l'Argon).

La position "Donne sur", et donc le coefficient de déperdition b, associé à la fenêtre est identique à celui de sa paroi porteuse (qui est soit un mur, soit un plancher haut). En conséquence, le renseignement de la paroi porteuse est obligatoire et permet le renseignement automatique du coefficient b.

La position des menuiseries, la largeur des dormants et la présence de retour d'isolant sont des éléments nécessaires à la détermination des linéaires de ponts thermiques associés.

La détermination des déperditions des parois vitrées dépend, en plus de U, de leurs surfaces. Tout comme pour les parois opaques, on a la possibilité de saisir une hauteur et une largeur automatisant ainsi la saisie de longueur des ponts thermiques.

Lorsque les fenêtres sont rigoureusement identiques (masques compris), vous pouvez soit cumuler les surfaces soit renseigner leurs nombres , ce qui aura le même effet

La figure 2.8 illustre la saisie des caractéristiques d'une double fenêtre. La deuxième fenêtre peut être automatiquement renseignée à partir de la première en cliquant sur le bouton :

The image shows a software interface for configuring a double window. It is divided into two main sections: 'Description de la fenêtre' and 'Description des masques'.  
 In the 'Description de la fenêtre' section:  
 - 'Libellé' is 'BA1 - BA2 - Mur Sud'.  
 - 'Double-fenêtre' is checked.  
 - 'Position' is 'Sur mur'.  
 - 'Paroi porteuse' is 'Mur 2 Sud'.  
 - 'Orientation' is 'Sud'.  
 - 'Surface' is 9 m².  
 - 'Inclinaison' is 'Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°'.  
 - 'Type de fenêtre' includes 'Vitrage' (Double vitrage vertical), 'Epaisseur lame' (10 mm), 'Menuiserie PVC', and 'Type de paroi vitrée' (Fenêtres battantes).  
 - 'Type de fermeture' is 'Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les'.  
 - 'Type de la deuxième fenêtre' is also visible, with similar options but mostly empty fields.  
 - A red arrow points from the first pane to the second.

Figure 2.8 : Saisie d'une double-fenêtre.

La prise en compte de l'ensoleillement est une donnée importante de la méthode 3CL. Cette donnée est prise en compte, par les éléments suivants :

- Orientation.
- Inclinaison.
- Facteur solaire des menuiseries (si connu et justifié)
- Masques proches et lointains : correspondent aux différents ombrages perturbant en plein ensoleillement.

**Nota** : l'orientation est automatiquement renseignée lors de la sélection de la paroi porteuse.

La figure 2.9 illustre une saisie complète de masques proches et lointains.

**Description de la fenêtre**
**Description des masques**

**Masque proche**

Type de masque proche :

Baie en fond de balcon ou fond et flanc de loggia

Baie sous un balcon ou auvent

Baie masquée par une paroi latérale au sud

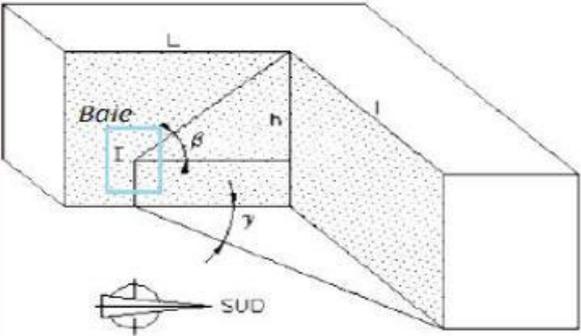
Détail du masque proche :

Avancée :  m

L1 :  m

L2 :  m

Angles  $\beta$  et  $\gamma$  supérieurs à  $30^\circ$



**Masque lointain**

Type de masque lointain :

Obstacle d'environnement homogène

Obstacle d'environnement non homogène

Nom	$\alpha(^\circ)$	Secteur	
LE	35°	secteur latéral	✖
CE	45°	secteur central	✖
CO	60°	secteur central	✖
LO	22,5°	secteur latéral	✖

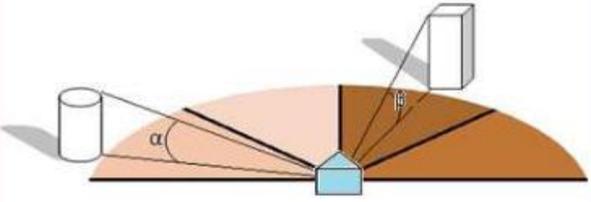


Figure 2.9 : Saisie des masques d'une paroi vitrée.

- Les masques proches correspondent aux obstacles liés au bâtiment. En présence de plusieurs masques proches il faut renseigner le plus pénalisant. La seule combinaison possible de masques proches autorisée est la présence d'une baie sous-balcon ou auvent associé à une paroi latérale sud.

Pour les baies en fond de balcon ou fond et flanc de loggia il est alors nécessaire de saisir en plus de l'orientation de la paroi vitrée l'orientation de la paroi porteuse.

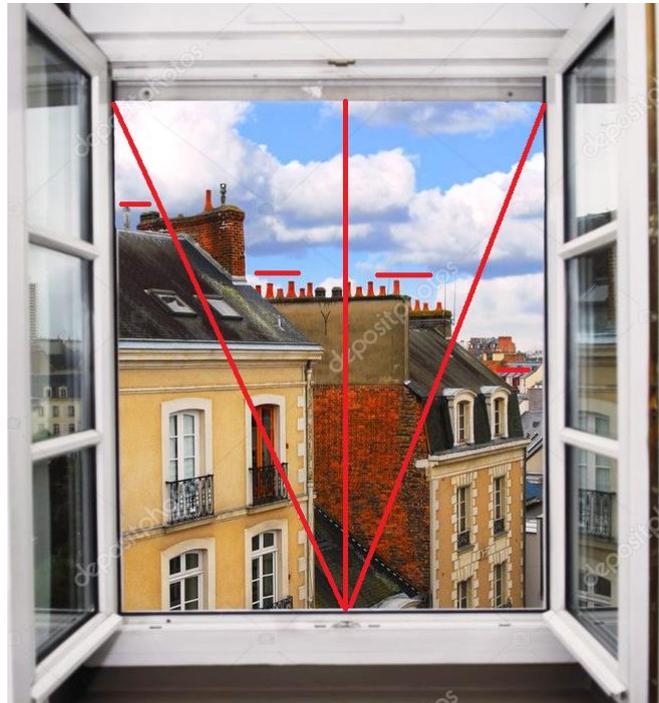
- Les masques lointains correspondent à des obstacles liés à l'environnement : autres bâtiments, végétation, ... La hauteur moyenne d'un obstacle est définie par l'angle sous lequel on le voit dans sa hauteur depuis la fenêtre. Dans le cas d'un masque lointain, celui-ci sera soit homogène (identique sur les  $180^\circ$  de vision) soit non homogène (hauteurs différentes, plusieurs bâtiments, ...). La saisie d'un masque lointain non homogène consiste à saisir un angle (i.e. la hauteur) des obstacles dans les différents secteurs face à la paroi vitrée.

**Nota 1 :** Les masques végétaux perdant leurs feuilles l'hiver, les masques amovibles ou le mobilier urbain ne doivent pas être pris en compte.

**Nota 2 :** Les masques lointains s'appliquent à toute une façade. Une unique mesure pour toutes les baies d'une façade est donc acceptée. Les angles sont mesurés à partir du centre de la façade.

La figure 2.10 montre l'interface de saisie rapide des masques d'environnement non homogènes affichée en cliquant sur . Il suffit de cocher la case correspondant à la hauteur du ou des obstacles pour chaque secteur. Le résultat de la méthode 3CL est identique pour les plages d'angles indiquées.

Par exemple



$\alpha(^{\circ}) :$				
$60^{\circ} \leq \dots < 90^{\circ}$	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
$30^{\circ} \leq \dots < 60^{\circ}$	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
$15 \leq \dots < 30^{\circ}$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
$< 15^{\circ}$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	latéral gauche	central gauche	central droite	latéral droite
	<input checked="" type="checkbox"/> Valider		<input checked="" type="checkbox"/> Annuler	

Figure 2.10 : Saisie rapide d'un masque lointain non homogène.

### b3) Portes

Une porte est :

- Soit isolée (pleine ou avec double vitrage)
- Soit précédée d'un sas.
- Soit d'un type donné et d'une menuiserie donnée, les deux étant définis par la méthode 3CL
- Si aucun de ces trois cas ne correspond, vous pouvez sélectionner  Autre type de porte à condition d'en renseigner le U

Le reste des caractéristiques nécessaires aux calculs des déperditions énergétiques par les portes est identique à celles des parois vitrées :

- La position des menuiseries.
- La surface.
- La paroi porteuse.

La prise en compte de plusieurs portes rigoureusement identiques peut être faite en cumulant les surfaces. La notion d'orientation n'est pas un paramètre pour les portes dans la méthode de calcul.

**Nota :** Une porte vitrée avec plus de 60 % de vitrage doit être considérée comme une porte fenêtre avec soubassement et doit donc être saisie dans la partie paroi vitrée.

#### b4) Vérandas

Concernant les Vérandas ou les Loggia non chauffée, vous devez déclarer l'orientation principale (celle de la façade principale ou celle de la façade la plus défavorable s'il n'y a pas de façade principale). De plus chaque baie qui la compose doit être décrite.

Voici les données nécessaires au calcul :

- La surface
- L'orientation
- Le type de vitrage (simple/double/triple)
- Le type de menuiserie
- S'il s'agit de polycarbonate
- La proportion d'énergie solaire incidente (si connue)

#### b5) Ponts thermiques

Légendes des icônes utilisées dans la rubrique ponts thermiques

- |   |  |
|---|--|
|  | Initialisation des ponts thermiques par tous les cas possibles issus de la description du bâtiment. Soit pour tous les types de linéaire soit pour un type de linéaire donné |
|  | Suppression des linéaires sélectionnés   |
|  | Permet d'afficher un schéma d'aide   |
|  | Permet d'ajouter une paroi dans un type de linéaire  |
|  | Suppression de l'item en cours   |

La longueur des ponts thermiques est une donnée d'entrée de la méthode 3CL. Elle doit être mesurée et saisie pour les types de linéaires existants dans le logement.

Cliquer sur le bouton  (en haut à gauche de l'interface) permet une initialisation (avec une longueur de linéaire fonction des dimensions des parois si elles ont été saisies) des types de ponts thermiques. Ce bouton d'initialisation créera tous les ponts thermiques possibles en fonction du descriptif des parois : ce résultat doit être obligatoirement vérifié car il n'est pas possible de faire une distinction sur les ponts thermiques réellement effectifs.

Les parois non déperditives doivent être prises en compte dans le calcul des ponts thermiques.

Cliquer sur le bouton  (en bout de chaque ligne) permet la même initialisation mais pour le type de linéaire sélectionné.

La figure 2.11 illustre l'interface de saisie des ponts thermiques.

Pour les types de linéaires :

**'Plancher intermédiaire lourd / Mur en matériau lourd' ET 'Refend / Mur'**

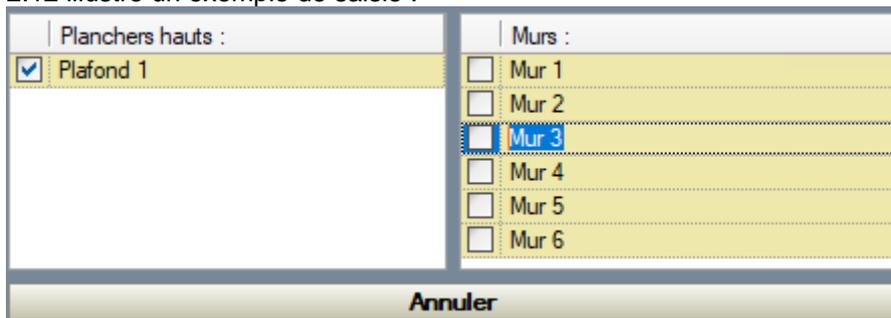
La saisie automatique de ces linéaires donne pour chaque mur deux longueurs de linéaires à renseigner. Il s'agit de la même longueur à saisir deux fois et elles seront prises en compte chacune avec un facteur  $\frac{1}{2}$  car ce type de linéaire peut exister soit de manière unique soit en double suivant le type de logement :

- Il faut 2 linéaires pour décrire les ponts thermiques « plancher intermédiaire / mur » d'un appartement en étage intermédiaire (un vers le haut et un vers le bas) alors qu'il n'en faudra qu'un pour un appartement en rez-de-chaussée.
- Il faut 2 linéaires pour décrire les ponts thermiques « refend / mur » d'une maison individuelle pour un mur de refend central alors qu'il n'en faudra peut-être qu'un pour un appartement si le mur de refend est séparateur avec l'appartement voisin.

Type de linéaire			
Plancher bas - Mur			
Plancher intermédiaire lourd - Mur en matériau lourd			
Nom paroi	Nom paroi	Longueur du pont thermique (m)	K si connu
<input type="checkbox"/>	Mur 1 (vers le bas)	12	0
<input type="checkbox"/>	Mur 2 (vers le bas)	9	0
<input type="checkbox"/>	Mur 3 (vers le bas)	3	0
<input type="checkbox"/>	Mur 4 (vers le bas)	2	0
<input type="checkbox"/>	Mur 5 (vers le bas)	2	0
Type de linéaire			
Plancher haut lourd - Mur			
Refend - Mur			
Nom paroi	Nom paroi	Longueur du pont thermique (m)	K si connu
<input type="checkbox"/>	Mur 1 (à droite du refend)	5	0
<input type="checkbox"/>	Mur 2 (à droite du refend)	2,5	0
Type de linéaire			
Menuiserie - Mur			
Nom paroi	Nom paroi	Longueur du pont thermique (m)	K si connu
<input type="checkbox"/>	F1	Mur 1	17,6
<input type="checkbox"/>	PF1	Mur 2	10,8
<input type="checkbox"/>	PF2	Mur 3	6

Figure 2.11 : Saisie des ponts thermiques et de leurs longueurs.

Cliquer sur  en bout de ligne permet une saisie au cas par cas d'une longueur de linéaire. La figure 2.12 illustre un exemple de saisie :



Planchers hauts :	Murs :
<input checked="" type="checkbox"/> Plafond 1	<input type="checkbox"/> Mur 1
	<input type="checkbox"/> Mur 2
	<input checked="" type="checkbox"/> Mur 3
	<input type="checkbox"/> Mur 4
	<input type="checkbox"/> Mur 5
	<input type="checkbox"/> Mur 6

**Annuler**

Figure 2.12 : Saisie au cas par cas de linéaire.

Sur l'exemple de la figure 2.12, en cliquant sur "Mur3" l'interface se refermera et une ligne sera automatiquement ajoutée pour le type de linéaire Plancher intermédiaire lourd / Mur en matériau lourd. La longueur sera de même automatiquement renseignée si les dimensions des parois ont été saisies.

Pour les linéaires Menuiserie / Mur seule la sélection de menuiserie est nécessaire car le mur correspondra à la paroi porteuse définie dans le descriptif

**Nota :** Les ponts thermiques au niveau des seuils de portes ne sont pas à prendre en compte, la longueur du linéaire est automatiquement ajustée si les dimensions ont été saisies.

## c) Rubrique Installations énergétiques

### c1) Abonnements

Lorsque la méthode 3CL est utilisée (méthode des consommations estimées) pour le calcul, vous ne pouvez pas saisir un abonnement. Celui-ci sera automatiquement déterminé en fonction de l'estimation des consommations.

Lorsque la méthode basée sur les consommations réelles (Bâtiments autres qu'habitation) est utilisée pour le calcul ou dans le cas d'un DPE neuf, vous devez saisir un abonnement aussi bien pour la prise en compte du forfait (méthode facture) que pour l'établissement des coûts de consommations (DPE neuf). Vous avez alors la possibilité de préciser si l'abonnement est collectif ou individuel.

### c2) Chauffage

Dans la méthode 3CL, le chauffage est décrit sous forme d'une (ou plusieurs) **installation** de chauffage à laquelle appartient un (ou plusieurs) **système** de chauffage. Il faut ensuite décrire un (ou plusieurs) **émetteur** lié au système de chauffage. Il est cependant tout à fait possible que le système et l'émetteur soient confondus (cas d'un convecteur électrique par exemple).

Le **système** est un générateur de chauffage fonctionnant sous certaines conditions au sein d'une **installation** de chauffage.

La liste des types d'installation de chauffage est définie par la nouvelle méthode 3CL. Elle est figée et dépend de la nature du logement.

En premier lieu il faut donc créer une installation de chauffage pour décrire le chauffage dans le DPE.

Cliquer sur le bouton  **Ajouter une installation de chauffage** permet de créer une nouvelle installation de chauffage avec son premier système et de définir son type.

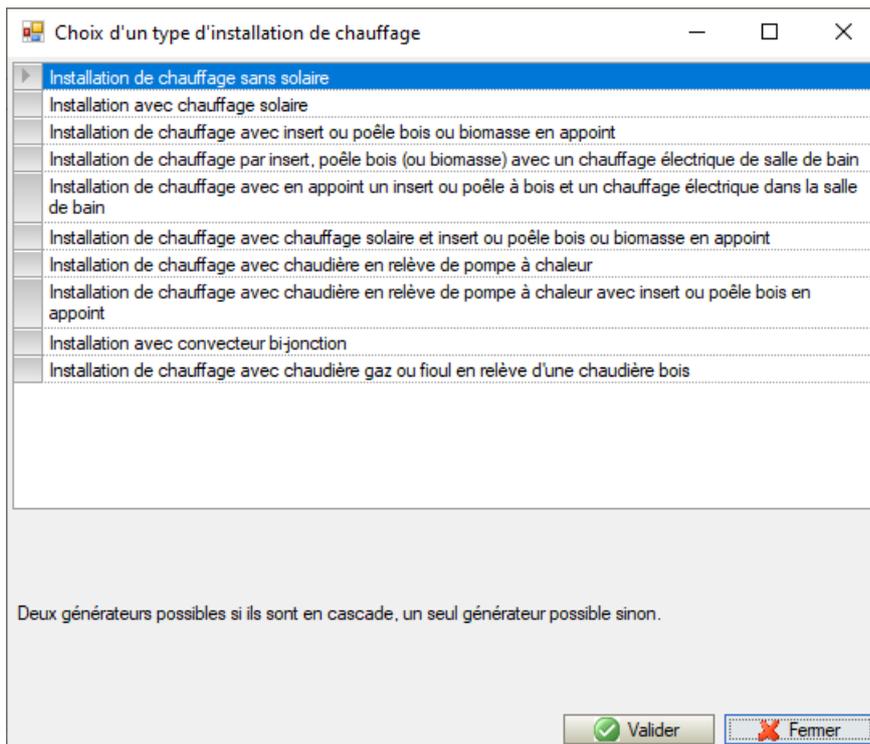


Figure 2.13.1 : Sélection d'un type d'installation de chauffage (Maison individuelle)

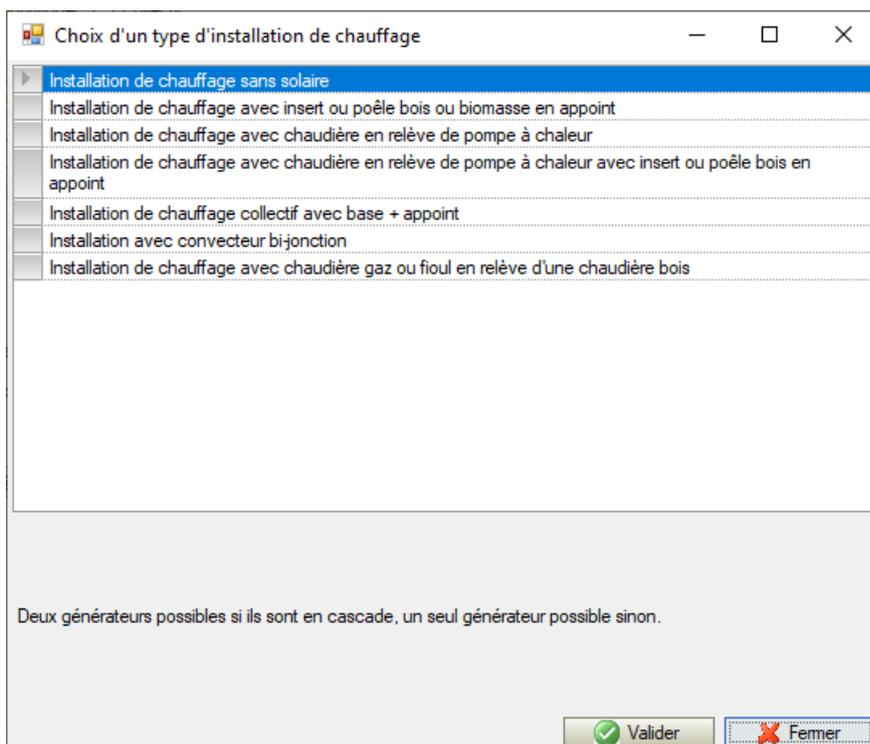


Figure 2.13.2 : Sélection d'un type d'installation de chauffage (Bâtiment ou partie de bâtiment collectif)

Cliquer sur le bouton  permet d'ajouter un **système** de chauffage **complémentaire** à l'**installation** en cours de sélection.

La description du système de chauffage se divise en plusieurs parties, cette description diffère suivant le type de logement et les exemples ci-dessous ne regroupent donc pas tous les cas possibles. Un exemple concret est donné plus bas.

- Détail du générateur :

The screenshot shows a software interface for configuring a heating system. At the top, there are two buttons: 'Ajouter une installation de chauffage' and 'Ajouter un système'. Below them is a table with columns for 'Description chauffage', 'Énergie', and 'Rendement'. The table lists 'Générateur d'air chaud' (72.32% efficiency) and 'Chaudière condensation' (91.62% efficiency). A sidebar on the left shows a list of system types like 'Radiateur gaz à ventouse', 'Générateur d'air chaud', etc. The main area is titled 'Détail du générateur' and contains various configuration options such as 'Mode de production' (ECS, Individual, Collectif), 'Date d'installation' (1984), 'Ancienneté' (De 1981 à 1985), 'Puissance nominale' (12 kW), and 'Rpn (%)'. There are also checkboxes for 'Présence ventilateur dans le circuit de combustion' and 'Présence d'une régulation'. A 'Valeur par défaut pénalisante' checkbox is at the bottom left.

Figure 2.14 : Interface de saisie du détail du générateur.

Zone 1 : Liste des installations de chauffages et des systèmes leur appartenant.

Zone 2 : Type d'énergie principal du système en cours.

Zone 3 : Type de système. Cette liste de générateurs définissant le système est figée par la méthode 3CL et dépend du type d'énergie.

Zone 4 : Détail sur le générateur. Dans le cas d'un mode de production mixte (chauffage et eau chaude sanitaire), le fait de cocher la case ECS déclarera automatiquement le générateur dans la rubrique ECS du logiciel où il faudra préciser les détails de l'installation

La notion Individuel / Collectif n'est disponible que pour les logements collectifs et influe sur la liste des types d'intermittence disponibles pour un émetteur.

Zone 5 : Caractéristiques techniques du générateur. Certains éléments sont accessibles et donc à renseigner, d'autres ne sont pas accessibles et seront automatiquement calculés en fonction des caractéristiques du système, de l'installation et aussi dans certains cas de la description de l'enveloppe.

- Détail du système

The screenshot shows the 'Détail du système' tab in the software. It features a 'Combustible' dropdown set to 'Gaz naturel'. Below it is a 'Générateur bi-énergie' section with 'Energie' and 'Combustible' dropdowns. A checkbox 'Générateur situé dans le volume chauffé' is checked. On the right side, there are input fields for 'Nombre de niveaux associés' (1), 'Nombre d'appartements associés' (1), and 'Bilan annuel (kWh/an)'. There is also a section for 'Installation solaire complémentaire de chauffage' which is currently unchecked. At the bottom, a label 'Description du système de chauffage' is set to 'Chaudière condensation'.

Figure 2.15 : Saisie du détail du système.

Dans ce premier onglet, vous pouvez ou devez suivant les cas :

- Saisir le combustible, nécessaire pour la détermination des coûts de chauffage.
- Déclarer un deuxième type d'énergie et son combustible, le cas échéant.
- Saisir le nombre de niveau desservi par le système en cours
- Pour un immeuble collectif saisir le nombre de logement desservies par le système
- Saisir une installation solaire de chauffage (si le type d'installation l'autorise, maison individuelle uniquement).
- Modifier la description du système si nécessaire.

- Emetteurs :

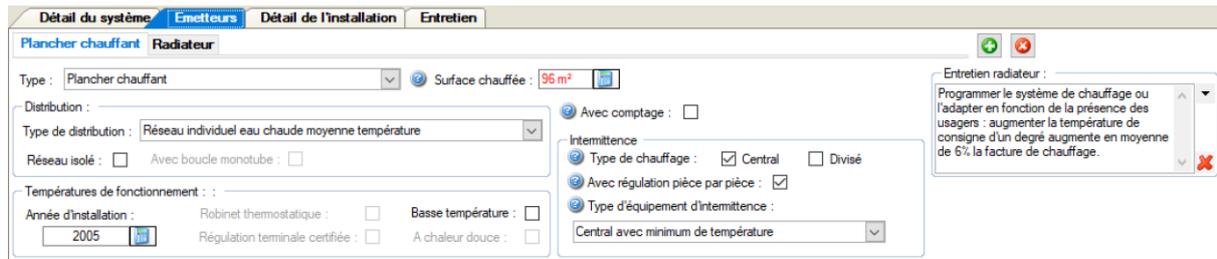


Figure 2.16 : Saisie d'un émetteur.

Par défaut dans le logiciel :

- Un émetteur est défini pour un système de chauffage. Lorsque le système et l'émetteur sont confondus le type d'émetteur est pré-saisi et non modifiable, il reste vierge si ce n'est pas le cas.
- La surface chauffée est préremplie par la surface habitable.

Vous devez dans ce deuxième onglet :

- Saisir le type d'émetteur (s'il n'est pas pré-renseigné par le système) et ses caractéristiques (année d'installation et spécificités)
- Spécifier le type et les caractéristiques du réseau de distribution.
- Préciser la présence d'un comptage individuel.
- Saisir les paramètres de l'intermittence. Le contenu du menu déroulant des types d'équipement d'intermittence est différent suivant le type de logement, la présence ou non de comptage, le type central ou divisé du chauffage et la présence ou non de régulation pièce par pièce.
- Donner des conseils d'entretien

Il est possible de déclarer plusieurs types d'émetteurs pour un même système en agissant sur le bouton . Pour supprimer un émetteur il faut cliquer sur . Ce bouton est accessible suivant le type de générateur et lorsqu'il existe au moins déjà un émetteur.

- Détail de l'installation :

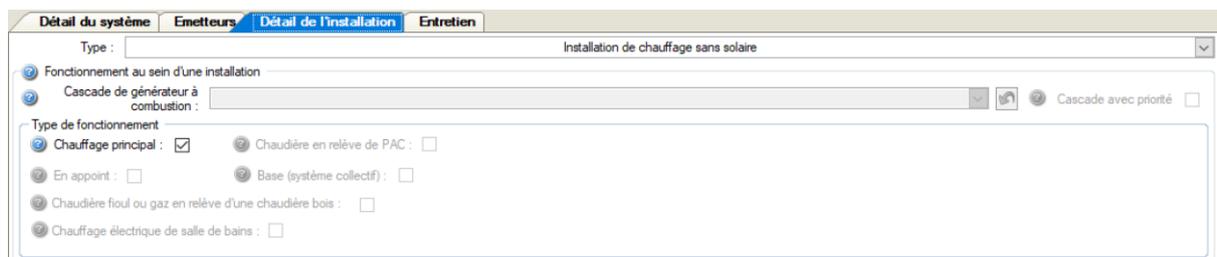


Figure 2.17 : Détail de l'installation.

Dans ce troisième onglet vous pouvez caractériser le fonctionnement du générateur au sein de son installation. Les items accessibles dépendent du type d'installation et du type de générateur. Cet onglet est souvent prérempli lors de la saisie d'un type de générateur.

- Entretien :

The screenshot shows a software window with four tabs: 'Détail du système', 'Emetteurs', 'Détail de l'installation', and 'Entretien'. The 'Entretien' tab is active. It contains two sections:

- Entretien du réseau de distribution :** A text box containing the advice: 'Prévoir un entretien par un professionnel tous les 5 à 7 ans'. To the right of the text box is a small red 'X' icon.
- Entretien (Chaudière, Pac, Insert) :** A text box containing the advice: 'Programmer une visite annuelle d'un professionnel pour nettoyer, régler et contrôler les installations de chauffage (une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie)'. To the right of the text box is a small red 'X' icon.

Figure 2.18 : Conseil d'entretien du Système et de son réseau de distribution.

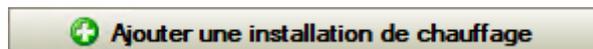
### c3) Exemple d'une installation de chauffage complexe

Cet exemple concerne une maison individuelle de 136 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux, chauffée par une chaudière en relève d'une Pompe à Chaleur.

Cette maison, a la particularité d'avoir des émetteurs différents entre le rez-de-chaussée et l'étage. Cet exemple illustre le fait que dans la méthode 3CL Il est nécessaire de séparer les surfaces chauffées lorsque le chauffage a un rendement différent. Un rendement sera différent lorsque :

- Le réseau de distribution est différent.
- Le type d'émetteur et/ou les caractéristiques d'un émetteur sont différents.

La première étape consiste à sélectionner le type d'installation adéquate (figure 2.19), en cliquant sur :



The screenshot shows a software window titled 'Choix d'un type d'installation de chauffage'. It contains a list of installation options:

- Installation de chauffage sans solaire
- Installation avec chauffage solaire
- Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
- Installation de chauffage par insert, poêle bois (ou biomasse) avec un chauffage électrique de salle de bain
- Installation de chauffage avec en appoint un insert ou poêle à bois et un chauffage électrique dans la salle de bain
- Installation de chauffage avec chauffage solaire et insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
- Installation de chauffage avec chaudière en relève de pompe à chaleur** (highlighted with a red rectangle)
- Installation de chauffage avec chaudière en relève de pompe à chaleur avec insert ou poêle bois en appoint
- Installation avec convecteur bi-jonction
- Installation de chauffage avec chaudière gaz ou fioul en relève d'une chaudière bois

Below the list, there is a note: 'Deux générateurs possibles si ils sortent en cascade, un seul générateur possible sinon.'

At the bottom right, there are two buttons: 'Valider' (with a green checkmark icon) and 'Fermer' (with a red 'X' icon).

Figure 2.19 : Sélection de l'installation de chauffage.

Une fois l'installation sélectionnée, il faut renseigner le premier système de notre installation. Dans notre cas, il s'agit d'une chaudière condensation régulée au gaz, située dans le volume chauffé. Il s'agit de la relève du chauffage principal de notre installation, le fait de le saisir en premier n'influe pas sur son rôle de relève au sein de l'installation (figure 2.17).

La figure 2.20 montre le résultat de cette saisie, vous avez la possibilité d'éditer la zone de texte "Description du système de chauffage" (zone 1) pour préciser le libellé du système de chauffage.

Figure 2.20 : Saisie du 1<sup>er</sup> système de l'installation.

La figure 2.21 montre l'interface de saisie "Emetteur" encore vierge. C'est l'étape suivante de la saisie de ce système de chauffage.

Figure 2.21 : Interface vierge de saisie d'un émetteur.

Sur la figure 2.21, on peut voir qu'un premier émetteur est prêt à être saisi (zone 1). Dans notre exemple, on va considérer pour le rez-de-chaussée une surface de 96 m<sup>2</sup> chauffée par des planchers chauffants et pour l'étage une surface de 40 m<sup>2</sup> chauffée par des Radiateur avec des robinets thermostatiques.

La figure 2.22 illustre la saisie du type d'émetteur planchers chauffants, il a fallu modifier la valeur de la surface chauffée initialement égale à 136 m<sup>2</sup>.

Figure 2.22 : Saisie complète du premier émetteur.

Pour saisir le second type d'émetteur, on clique sur . La saisie complète du chauffage pour l'étage est illustrée figure 2.23 :

Figure 2.23 : Saisie complète du second émetteur.

Pour ajouter le deuxième système il faut cliquer sur  et l'on peut alors saisir les détails de ce générateur : Pompe à chaleur Air/Eau.

Pour cette étape, illustrée par la figure 2.24, Il est important de comprendre que ce système doit avoir les **mêmes** émetteurs que le premier : le 1<sup>er</sup> système fonctionne en relève du second et alimente aussi les deux étages.

Pour ce second générateur il ne faut pas déclarer de nouveaux émetteurs, mais se raccorder aux émetteurs déclarés précédemment.

Description chauffage	Énergie	Rendement
<b>Installation 1</b>		
Chaudière condensation	Gaz naturel	0%
Pompe à chaleur Air/Eau	Électrique	0%

**Électrique**

- Pompe à chaleur Eau/Eau
- Pompe à chaleur Eau glycolé/Eau
- Pompe à chaleur Géothermie
- Pompe à chaleur Air/Air
- Convecteur électrique NFC
- Convecteur électrique NF\*\*
- Convecteur électrique NF\*\*\*
- Panneau rayonnant électrique NFC
- Panneau rayonnant électrique NF\*\*
- Panneau rayonnant électrique NF\*\*\*
- Radiateur électrique NFC
- Radiateur électrique NF\*\*
- Radiateur électrique NF\*\*\*
- Autres émetteurs à effet joule
- Plancher rayonnant électrique
- Plafond rayonnant électrique
- Radiateur électrique à accumulation
- Chaudière électrique
- Convecteur bi-jonction

**Détail du générateur**

Mode de production : Chauffage :  ECS :

Date d'installation : 2005

Ancienneté : Avant 2008

Scop :

Présence d'une régulation :

Équipements à ventouse ou assistés par ventilateur :

**Détail du système** | **Émetteurs** | **Détail de l'installation** | **Entretien**

Type :  Surface chauffée : m<sup>2</sup>

Distribution : Type de distribution : Pas de réseau de distribution

Réseau isolé :  Avec boucle monotube :

Températures de fonctionnement : Robinet thermostatique :  Basse température :  Régulation terminale certifiée :  A chaleur douce :

Avec comptage :

Intermittence : Type de chauffage :  Central  Divisé

Avec régulation pièce par pièce :

Type d'équipement d'intermittence :

Entretien radiateur :

Description du système de chauffage : Pompe à chaleur Air/Eau

Figure 2.24 : Ajout d'émetteur pour la seconde chaudière.

En cliquant sur  une interface de sélection des émetteurs déjà saisis s'ouvre (figure 2.25). A noter que vous avez toujours la possibilité d'ajouter de nouveaux émetteurs pour décrire des fonctionnements différents (troisième type d'émetteur par exemple).

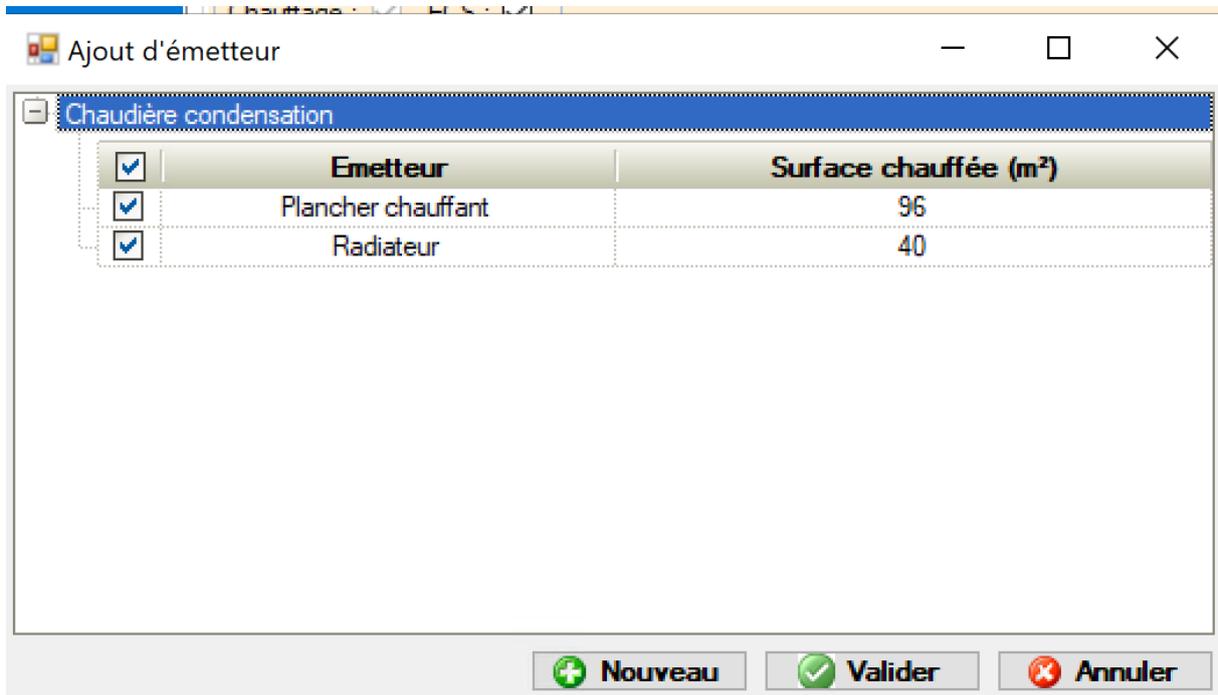


Figure 2.25 : Sélection d'émetteurs existant.

Il suffit alors de valider votre sélection (émetteurs cochés) pour les « ajouter » à votre seconde chaudière. L'onglet "Emetteurs" de la pompe à chaleur est alors identique à celui de la chaudière à condensation.

Le fonctionnement de l'installation peut être vérifier dans l'onglet "Détail de l'installation" (figure 2.26).

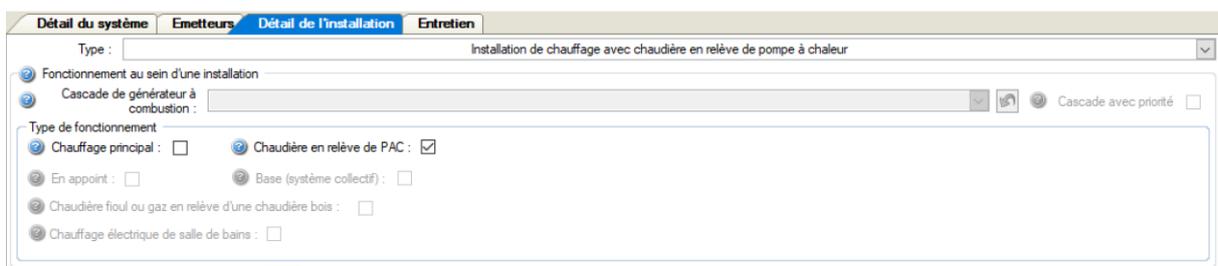


Figure 2.26 : Saisie du fonctionnement en cascade.

La saisie du chauffage pour cette maison individuelle est maintenant terminée.

La notion de **mêmes** émetteurs est primordiale : il ne s'agit pas de saisir de nouveaux émetteurs avec des caractéristiques identiques mais bel et bien de sélectionner les **mêmes** émetteurs et donc **de choisir des émetteurs déjà saisis**.



L'ajout d'un générateur, autorisant la production mixte, dans la partie ECS du logiciel ne sera pas mixte par défaut. Vous devez cocher la case "Chauffage" pour renseigner le fait qu'il soit mixte et vous devrez alors lui affecter un type d'installation de chauffage soit parmi les installations déjà existante (1), soit en sélectionnant un nouveau type d'installation (2) :

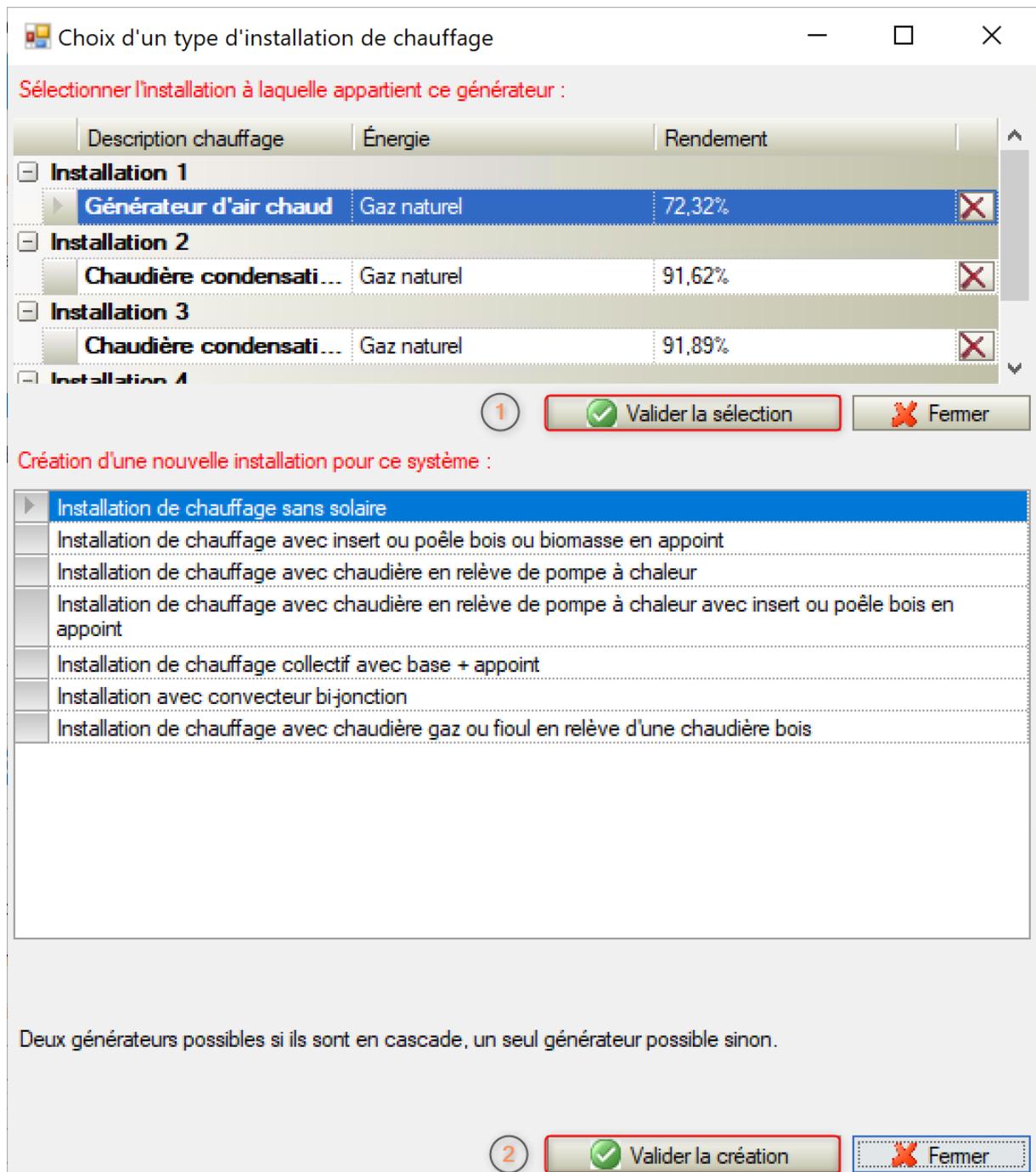


Figure 2.28 : Affectation d'un générateur ECS mixte à une installation de chauffage.

### e) Rubrique Eclairage

Les consommations liées à l'éclairage seront calculées sur la base d'un forfait par m<sup>2</sup>.

Pour déclarer un système d'éclairage, cliquez sur  .

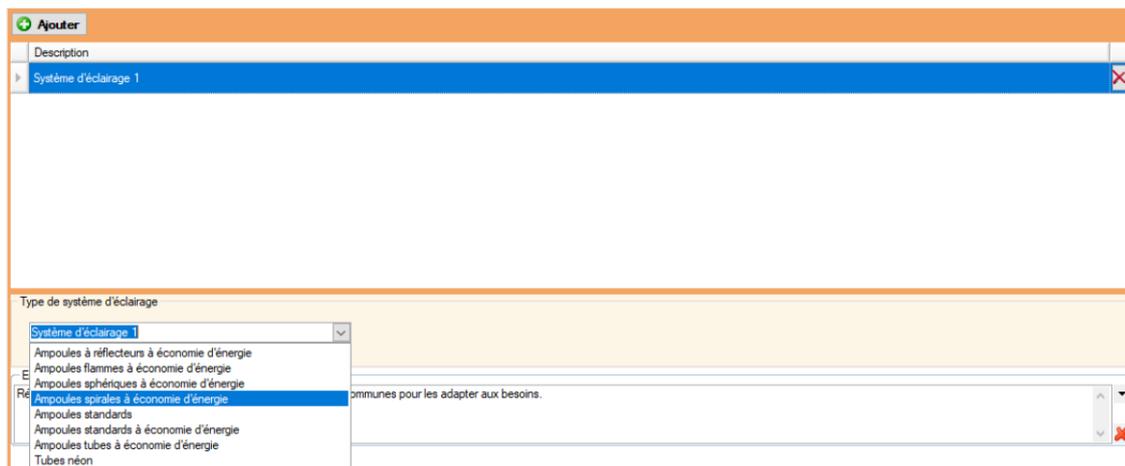


Figure 2.29 : ajout d'un système d'éclairage.

### f) Rubrique Climatisation

Pour ajouter un système de refroidissement, cliquez sur .

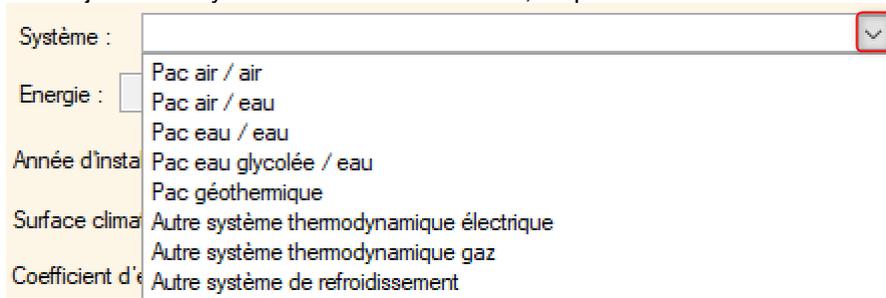


Figure 2.30 : Liste des systèmes disponibles

L'interface de saisie de la climatisation est illustrée figure 2.31.

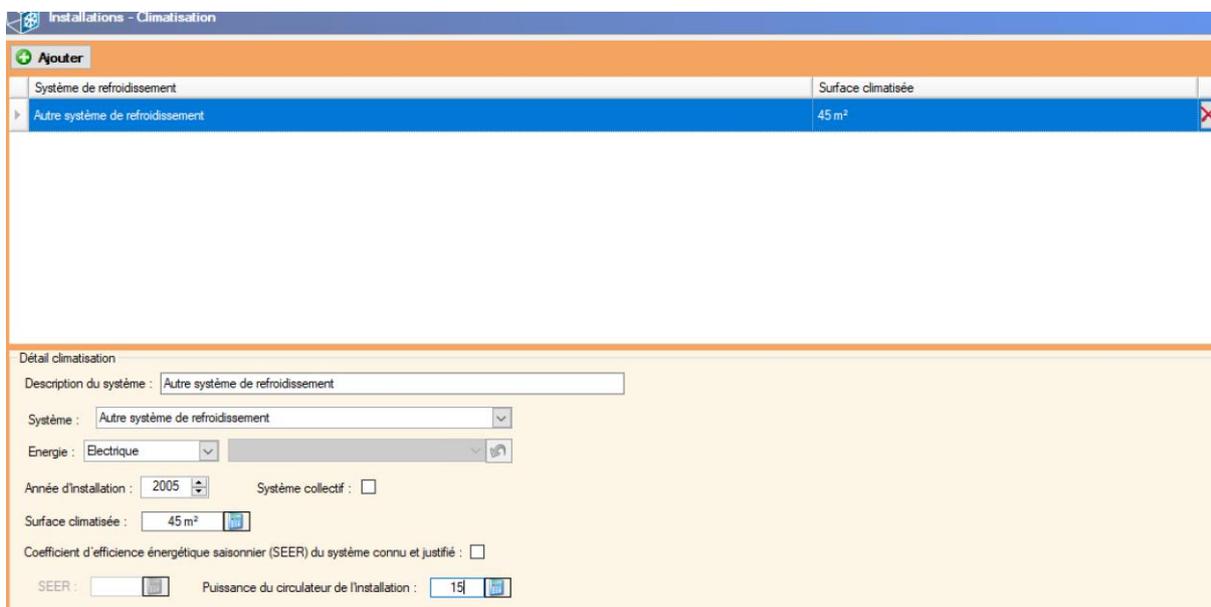
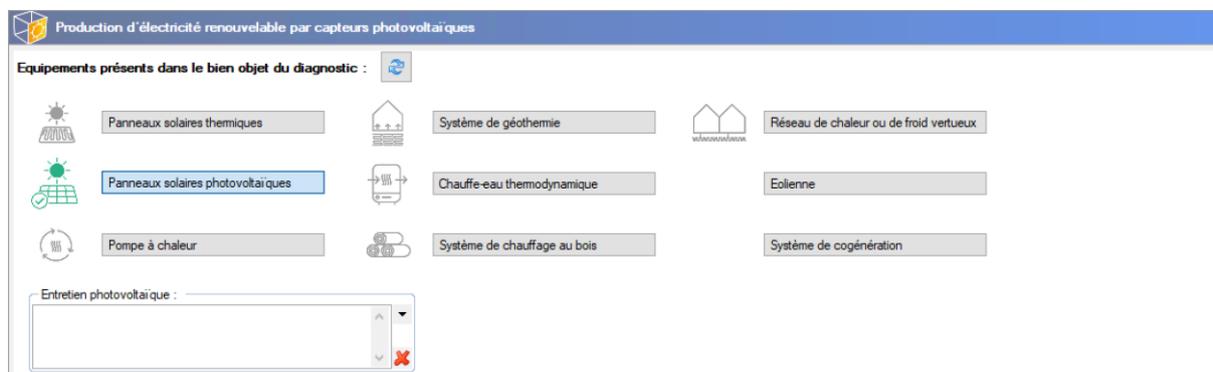


Figure 2.31 : Renseignement du détail d'un système de refroidissement.

Pour renseigner le détail d'un système de refroidissement vous devez renseigner la surface climatisée (préremplie par la surface habitable), un type de système, son énergie et sa puissance. Dans le cas d'un immeuble collectif, il est demandé de préciser si le système est collectif.

### g) Rubrique Energies renouvelables

Cette rubrique permet de lister les équipements utilisant une énergie renouvelable présents dans le bien (figure 2.32). l'action sur  permet d'actualiser l'affichage avec les éléments précédemment saisis dans le descriptif des installations



Production d'électricité renouvelable par capteurs photovoltaïques

Equipements présents dans le bien objet du diagnostic :

Panneaux solaires thermiques

Panneaux solaires photovoltaïques

Pompe à chaleur

Système de géothermie

Chauffe-eau thermodynamique

Système de chauffage au bois

Réseau de chaleur ou de froid vertueux

Eolienne

Système de cogénération

Entretien photovoltaïque :

Figure 2.32 : récapitulatif des équipements en place

C'est aussi dans cette rubrique que vous allez pouvoir déclarer la présence de capteurs photovoltaïques (la surface totale, le nombre, l'orientation ainsi que l'inclinaison)



Ajouter un capteur photovoltaïque

Libellé	Surface (m <sup>2</sup> )	Orientation	Inclinaison
Capteurs photovoltaïques	24	Sud Est	15° < i ≤ 45°

Capteurs photovoltaïques

Libellé : Capteurs photovoltaïques

Surface des capteurs : 24 m<sup>2</sup> Nb. de capteurs : 77

Orientation : Sud Est

Inclinaison par rapport à l'horizontale : 15° < i ≤ 45°

Figure 2.33 : Ajout de capteur photovoltaïques

Dans le rapport généré, le contenu du descriptif des équipements utilisant des énergies renouvelables fera l'objet d'un chapitre dédié.

### 3. Lancement des calculs : saisies manquantes

En fermant le diagnostic ou en cliquant sur le lancement des calculs , les étiquettes de votre DPE s'actualisent sauf s'il est impossible d'effectuer les calculs.

Dans ce cas une interface (figure 2.34) résumant les informations manquantes à saisir s'ouvrira.

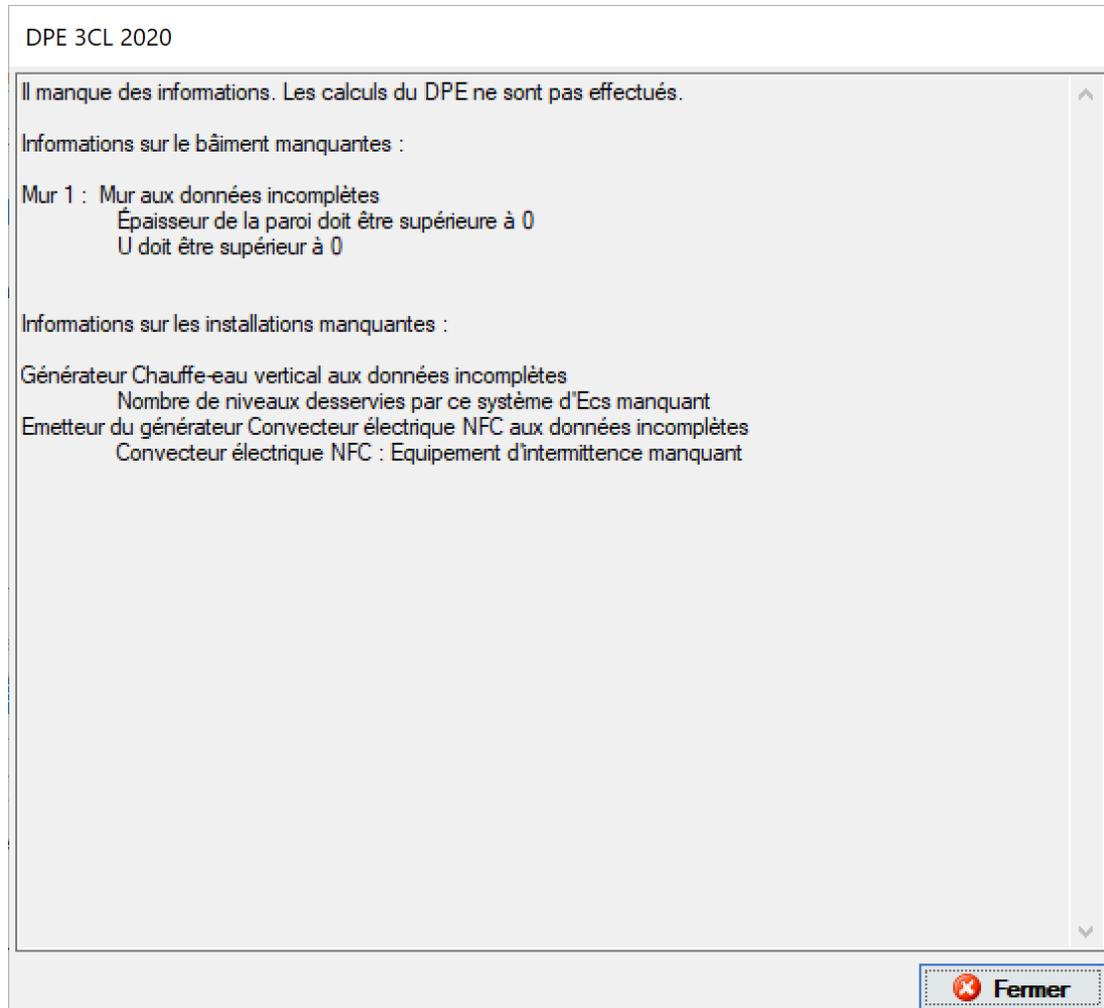
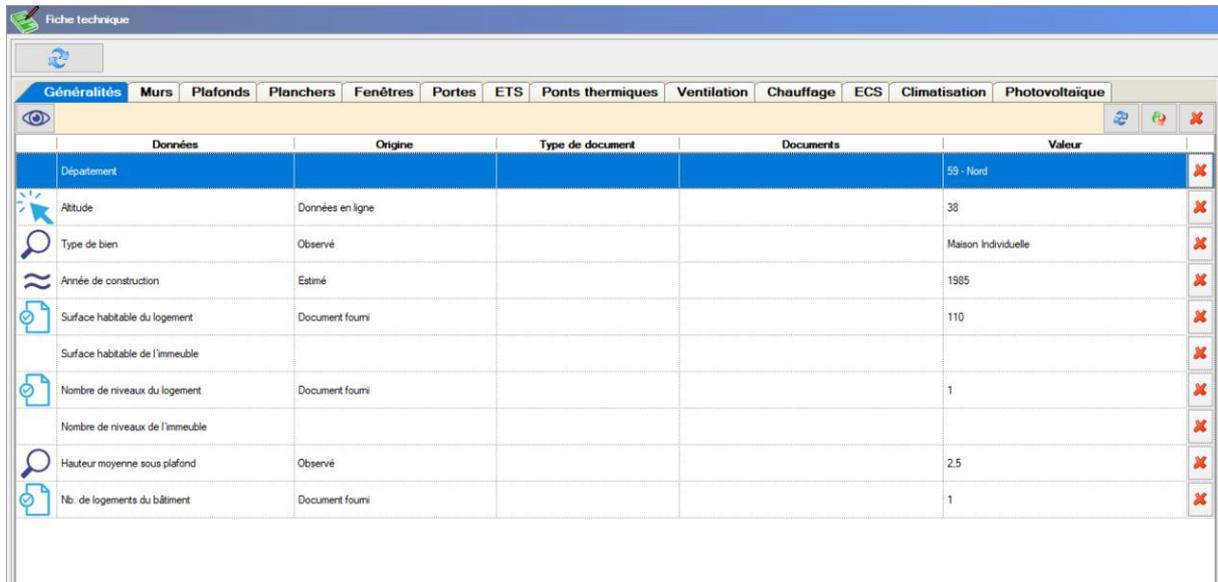


Figure 3.1 : Interface des informations manquantes.

## 4. Rubrique Fiche technique

### a) Saisie

La saisie de la fiche technique est obligatoire, c'est en fiche technique que vous devrez justifier l'origine des données



	Données	Origine	Type de document	Documents	Valeur	
	Département				59 - Nord	
	Altitude	Données en ligne			38	
	Type de bien	Observé			Maison individuelle	
	Année de construction	Estimé			1985	
	Surface habitable du logement	Document fourni			110	
	Surface habitable de l'immeuble					
	Nombre de niveaux du logement	Document fourni			1	
	Nombre de niveaux de l'immeuble					
	Hauteur moyenne sous plafond	Observé			2,5	
	Nb. de logements du bâtiment	Document fourni			1	

Figure 4.1 : Fiche Technique

Cliquer sur le bouton  (en haut à gauche) permet une initialisation de la saisie de la fiche technique à partir des caractéristiques des éléments saisis dans le descriptif du DPE.

Légendes des boutons utilisés dans la rubrique fiche technique



Permet de créer les items de la Fiche technique dans l'onglet en cours



Initialise les valeurs et leur origine dans l'onglet en cours



Initialise les valeurs dans l'onglet en cours



Efface les données et les origines dans l'onglet ou pour l'item sélectionné

Légendes des icônes origine



Données en ligne



Observé



Estimé



Valeur par défaut



Document consulté

Pour toutes les données dont l'origine est 'Données en ligne' ou 'Document fourni' vous devez spécifier le Type de document consulté dans le menu déroulant. La colonne Documents vous permet d'apporter des précisions supplémentaires.

Liste des types de document justificatifs

- Plan de la maison, de l'appartement ou de l'immeuble
- Plan de situation ou plan de masse du bâtiment
- Diagnostic de surface habitable
- Avis de taxe d'habitation
- Relevé de propriété

- Règlement de copropriété
- Descriptifs des équipements collectifs fournis par le propriétaire des installations collectives ou le syndic de copropriété
- Descriptifs des équipements individuels des logements non visités par le diagnostiqueur, fournis par le gestionnaire professionnel unique du bâtiment dans le cas d'un propriétaire unique certifiant que tous les lots font l'objet d'une gestion homogène
- Contrat de maintenance ou d'entretien des équipements
- Notices techniques des équipements, y compris celle mise à disposition publiquement par les fabricants
- Permis de construire du bâtiment et, le cas échéant, de ses extensions
- Etude thermique réglementaire
- Rapport de mesure de perméabilité à l'air
- Rapport mentionnant la composition des parois, obtenue par sondage
- Factures de travaux ou bordereaux de livraison décrivant les travaux réalisés, mentionnant l'adresse du bien
- Photographies des travaux d'isolation, permettant d'identifier le bien et la paroi concernée
- Justificatifs d'obtention d'un crédit d'impôt ou d'une prime de transition énergétique (CITE, Ma Prime Rénov')
- Déclaration préalable des travaux de rénovation, dans le cadre où cette procédure était nécessaire
- Cahier des charges ou programme de travaux
- URL/API

#### b) Données manquante et transmission ADEME

En cas de justificatif manquant, vous serez confronté à un message d'erreur bloquant lors de la transmission de votre DPE à l'ADEME.

---

Le DPE n'a pu être transmis en raison des erreurs suivantes :

Problème de validité de la structure XML du DPE fourni en entrée

**(4) Erreur(s) structurelle(s)**

La structure du fichier xml n'est pas valide

---

```

·<string>:9:0:ERROR:SCHEMASV:SCHEMAV_CVC_DATATYPE_VALID_1_2_1: Element 'enum_origine_donnee_id': " is not a valid value of the atomic type 's_origine_donnee'.
·<string>:9:0:ERROR:SCHEMASV:SCHEMAV_CVC_DATATYPE_VALID_1_2_1: Element 'enum_origine_donnee_id': " is not a valid value of the atomic type 's_origine_donnee'.
·<string>:9:0:ERROR:SCHEMASV:SCHEMAV_CVC_DATATYPE_VALID_1_2_1: Element 'enum_origine_donnee_id': " is not a valid value of the atomic type 's_origine_donnee'.
·<string>:9:0:ERROR:SCHEMASV:SCHEMAV_CVC_DATATYPE_VALID_1_2_1: Element 'enum_origine_donnee_id': " is not a valid value of the atomic type 's_origine_donnee'.
```

Figure 4.2 : Exemple de message d'erreur, transmission à l'ADEME

Il faudra alors retourner en fiche technique et vérifier que chaque donnée dont l'origine est 'Données en ligne' ou 'Document fourni' possède bien un type de document qui la justifie.

## 5. Bilan du DPE

Sur l'interface d'accueil du DPE se trouve deux onglets présentant les résultats du DPE.

L'onglet n°1 "Étiquettes énergie" présente comme son nom l'indique les étiquettes obtenues grâce aux données saisies

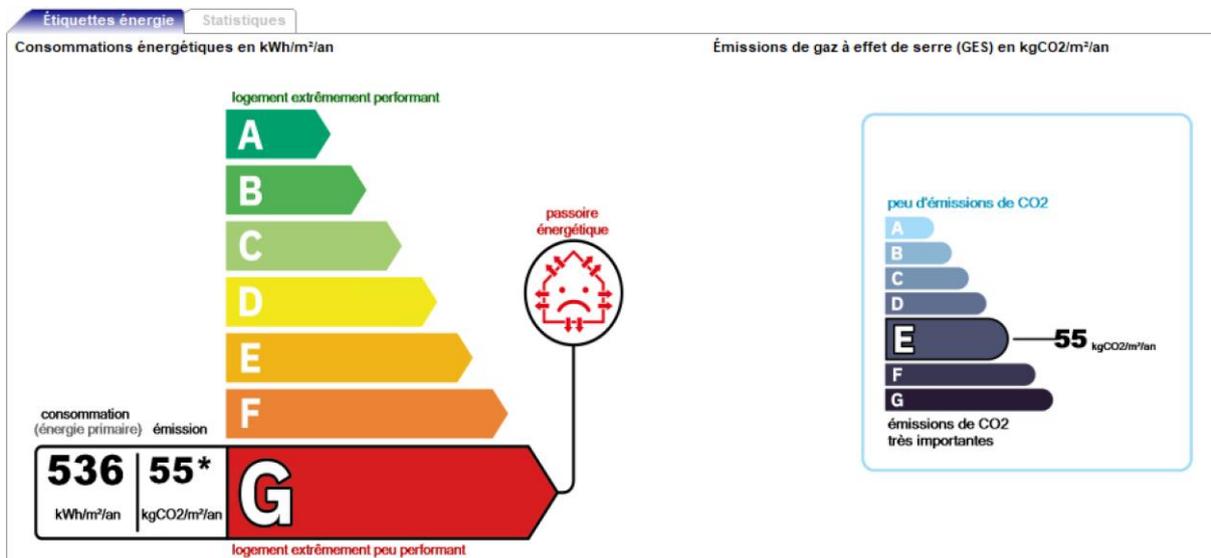


Figure 5.1 : Étiquettes énergie du dossier DPE.

L'onglet n°2 "Statistiques", se divise lui-même en 3 sous-onglets :

- Répartition des dépenses sur une année : permet de visualiser la répartition en pourcentage des dépenses liées aux installation énergétiques du dossier DPE.

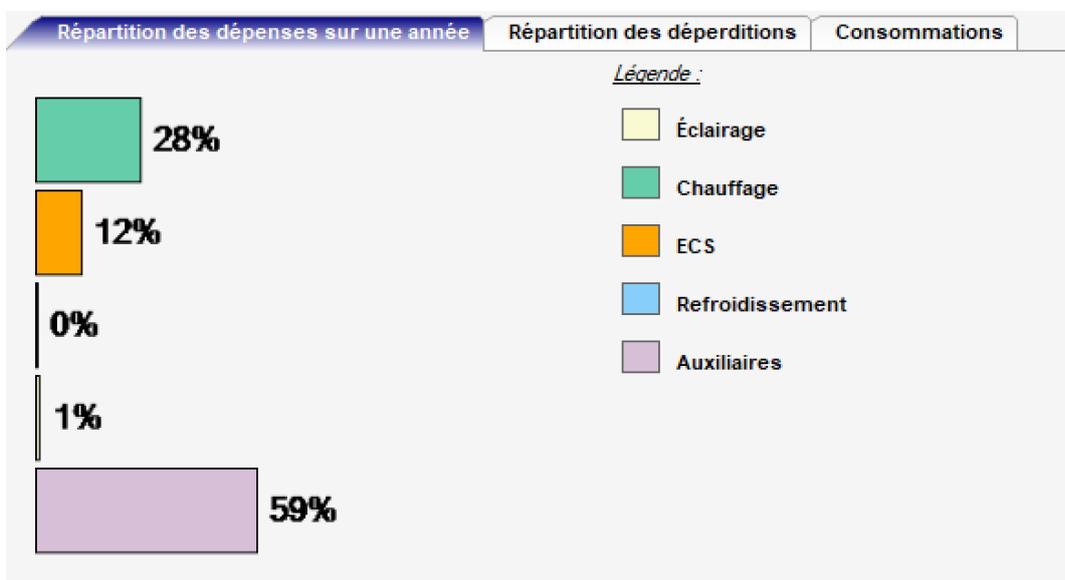


Figure 5.2 : Répartition des dépenses sur une année.

- Répartition des déperditions : permet de visualiser la répartition en pourcentage des déperditions de l'enveloppe du logement

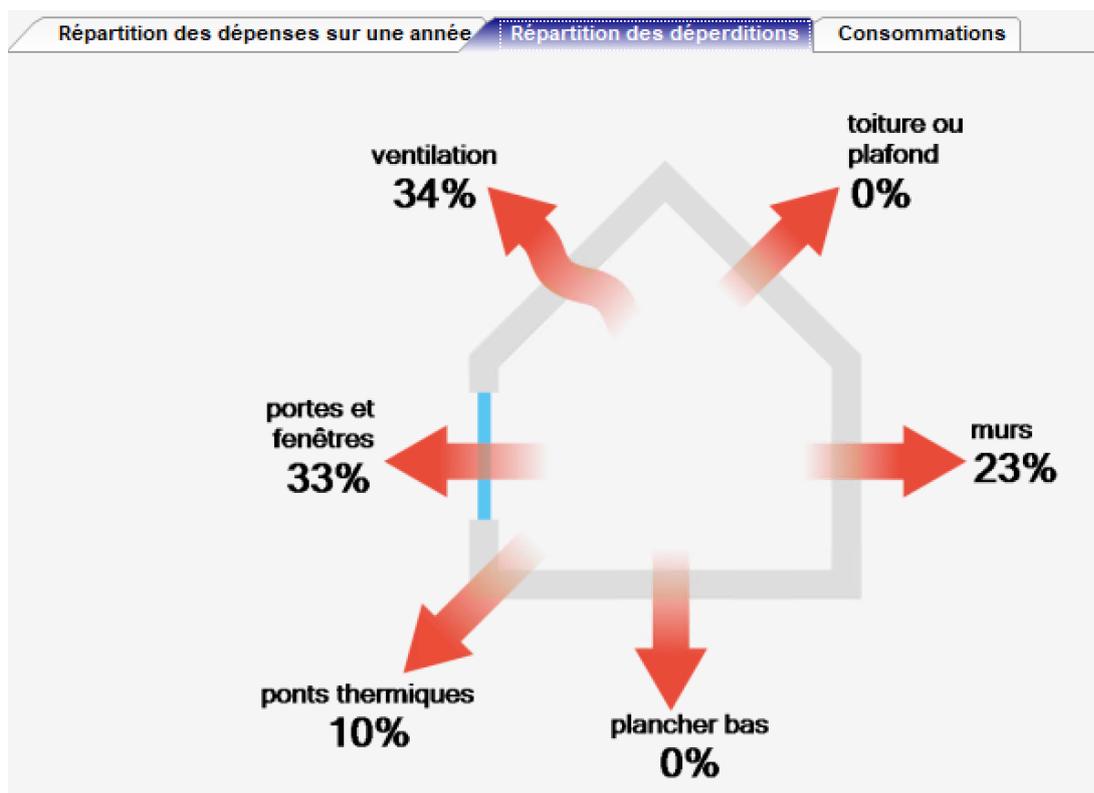


Figure 5.3 : Répartition des déperditions.

- Consommations : permet de visualiser les coûts et les consommations du logement.

	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh <sub>ef</sub> )	Consommation en énergie primaire (en kWh <sub>ep</sub> )	Frais annuels d'énergie (TTC)
Chauffage	propane 13 373	propane 13 373	Entre 1 626€ et 2 200€
ECS	propane 5 844	propane 5 844	Entre 711€ et 961€
Refroidissement			
Auxiliaires	électrique 1 888	électrique 4 342	Entre 376€ et 508€
Eclairage	électrique 212	électrique 488	Entre 42€ et 58€
Consommations d'énergie pour les usages recensés	21 317 kWh	24 047 kWh	Entre 2 755€ et 3 727€ *

\* coût éventuel des abonnements inclus

Actualiser le calcul des consommations

Figure 5.4 : Consommations du logement.

**Remarque :** Les figure 5.2 et 5.3 sont d'une très grande utilité pour orienter vos suggestions d'améliorations.

## 6. Simulations / Recommandations

La partie simulations du DPE est accessible en cliquant sur le bouton (Zone 3) :



### a) Introduction

Il existe 3 types de recommandations dans le DPE 2021 :

Les travaux essentiels



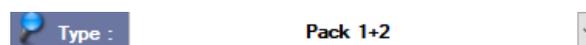
→ Doit permettre de sortir le bien de la zone de « Passoire Énergétique » (étiquettes F et G)

Les travaux à prévoir



→ Doit améliorer les caractéristiques énergétiques du logement

Le Pack 1+2 (travaux essentiels + travaux à prévoir)



→ Doit amener le logement en zone de « Performance » (étiquettes A et B)

Chaque recommandation peut faire l'objet de bouquets de travaux

On distingue plusieurs façons de faire des recommandations dans AnalysImmo :

- Par application manuelle ou automatique d'une recommandation issue du paramétrage.
- Par saisie directe dans la simulation (sans passer par le paramétrage).

Légendes des boutons utilisés dans la partie simulation du logiciel



Retrait de l'élément



Réintégration d'un élément retiré



Suppression d'un élément ajouté



Indicateur de la présence d'au moins une recommandation pour l'élément

Icônes concernant les recommandations :



Permet de filtrer les recommandations en fonction du type de logement uniquement. Correspond au filtre initial.



Permet de filtrer les recommandations vérifiant les contraintes paramétrées (type de mur, type de logement ...) et qui améliorent les performances énergétiques du ou des éléments sélectionnés



Mise en application d'une recommandation



Suppression d'une recommandation

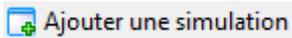


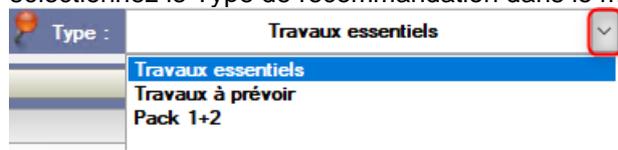
Réinitialisation d'une nouvelle recommandation



Action Remplacement : disponible pour les générateurs uniquement. Correspond au retrait d'un générateur puis à l'ajout d'un nouveau générateur en remplacement.

## b) Création d'une simulation

Pour ajouter une simulation de recommandations, cliquez sur  , puis sélectionnez le Type de recommandation dans le menu déroulant



Utilisez le menu sur la gauche de l'écran pour choisir le type d'élément que vous souhaitez améliorer.

Les éléments ont des performances énergétiques caractérisées par un code couleur

Une simulation présente les zones suivantes :

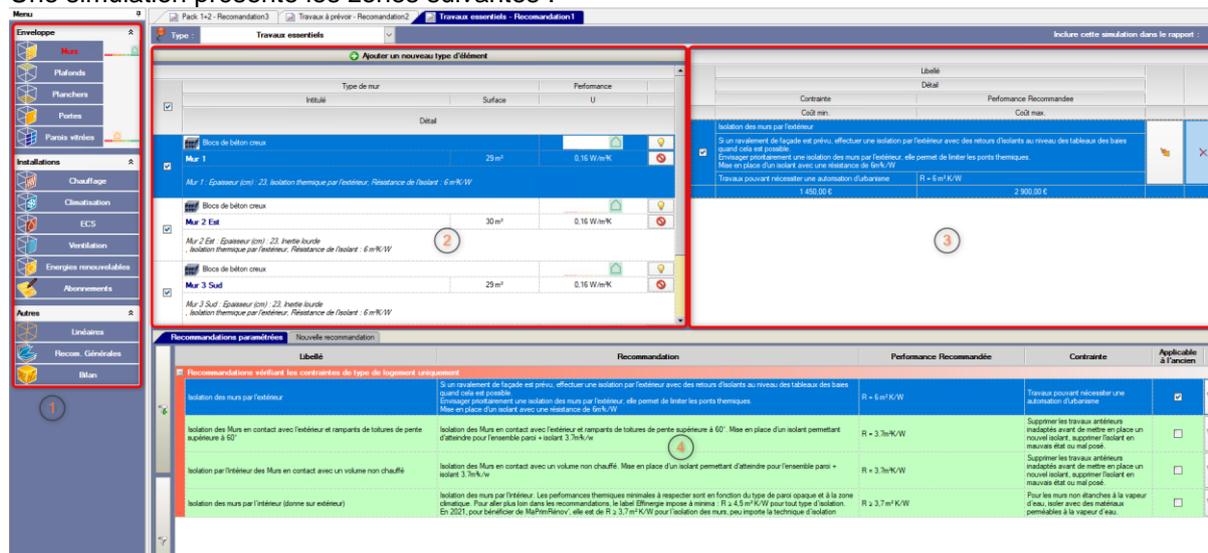


Figure 6.1 : Interface d'une simulation.

- Zone 1 : Liste des éléments pouvant faire l'objet de recommandations s ainsi que des menus permettant de mettre à jour les ponts thermiques (Linéaires) et de visualiser les résultats (Bilan).
- Zone 2 : Liste des items de l'élément sélectionné, initialement saisi par le DPE du bien.
- Zone 3 : Liste des recommandations associées à l'item sélectionné.
- Zone 4 : Onglets de saisi des recommandations.

## c) Application automatique et manuelle d'une recommandation

Pour distinguer les recommandions d'application manuelle ou automatique, il faut regarder la couleur d'une recommandation de l'onglet "Recommandations paramétrées" (zone 4) : en vert les recommandations d'application automatique, en blanc les recommandations d'application manuelle.

- Application automatique d'une recommandation

Vous avez la possibilité de sélectionner un ou plusieurs éléments pour lequel(s) la recommandation va être appliquée.

Par exemple, dans la figure 6.2 (zone 2), deux murs sont sélectionnés :

Ajouter un nouveau type d'élément				
Type de mur	Type de mur		Performance	
	Intitulé	Surface	U	
Détail				
<input checked="" type="checkbox"/>	Blocs de béton creux <b>Mur 1</b>	29 m <sup>2</sup>	0,7 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 1 : Epaisseur (cm) : 23, Isolation inconnue</i>				
<input checked="" type="checkbox"/>	Blocs de béton creux <b>Mur 2 Est</b>	30 m <sup>2</sup>	0,7 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 2 Est : Epaisseur (cm) : 23, Inertie lourde, Isolation inconnue</i>				
<input type="checkbox"/>	Blocs de béton creux <b>Mur 3 Sud</b>	29 m <sup>2</sup>	0,7 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 3 Sud : Epaisseur (cm) : 23, Inertie lourde, Isolation inconnue</i>				

Figure 6.2 : Multi sélection d'éléments à recommander.

Ensuite, dans la partie recommandation (Figure 6.3 : zone 4) il faut sélectionner la recommandation paramétrée souhaitée. Dans l'exemple ci-dessous, cette recommandation est automatique :

Recommandations paramétrées	Nouvelle recommandation				
Libellé	Recommandation	Performance Recommandée	Contrainte	Applicable à l'élément	
Isolation des murs par l'extérieur	Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de 6m <sup>2</sup> /W	R = 6 m <sup>2</sup> /K/W	Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	
Isolation des Murs en contact avec l'extérieur et rampants de toitures de pente supérieure à 60°	Isolation des Murs en contact avec l'extérieur et rampants de toitures de pente supérieure à 60°. Mise en place d'un isolant permettant d'attendre pour l'ensemble paroi + isolant 3,7m <sup>2</sup> /W	R = 3,7m <sup>2</sup> /K/W	Supprimer les travaux antérieurs inadaptés avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé.	<input type="checkbox"/>	
Isolation par l'intérieur des Murs en contact avec un volume non chauffé	Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'attendre pour l'ensemble paroi + isolant 3,7m <sup>2</sup> /W	R = 3,7m <sup>2</sup> /K/W	Supprimer les travaux antérieurs inadaptés avant de mettre en place un nouvel isolant, supprimer l'isolant en mauvais état ou mal posé.	<input type="checkbox"/>	
Isolation des murs par l'intérieur (dorme sur extérieur)	Isolation des murs par l'intérieur. Les performances thermiques minimales à respecter sont en fonction du type de paroi opaque et à la zone climatique. Pour aller plus loin dans les recommandations, le label Effinergie impose à minima : R > 4,5 m <sup>2</sup> /K/W pour tout type d'isolation. En 2021, pour bénéficier de MaPrimeRénov', elle est de R > 3,7 m <sup>2</sup> /K/W pour l'isolation des murs, peu importe la technique d'isolation.	R > 3,7 m <sup>2</sup> /K/W	Pour les murs non étanches à la vapeur d'eau, isoler avec des matériaux perméables à la vapeur d'eau.	<input type="checkbox"/>	

Figure 6.3 : Liste des recommandation paramétrées et applicables à un élément.

Il faut alors cliquer sur l'icône en bout de ligne. Une fois sélectionnée, la recommandation choisie apparait en haut à droite de l'écran (zone 3) : figure 6.4 :

Libellé				
Détail				
Contrainte		Performance Recommandée		
Coût min.		Coût max.		
<input checked="" type="checkbox"/>	Isolation des murs par l'extérieur	Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de 6m <sup>2</sup> /W	R = 6 m <sup>2</sup> /K/W	
Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme				
1 500,00 €		3 000,00 €		

Figure 6.4 : Vue d'une recommandation appliquée.

Comme celle-ci est d'application automatique, lorsque vous avez cliqué sur les actions paramétrées ont été appliquées aux items sélectionnés. Un message apparait alors

ADN ×

Mur 1 : Ajout d'une isolation par l'extérieur Résistance d'isolant = 6  
Mur 2 Est : Ajout d'une isolation par l'extérieur Résistance d'isolant = 6

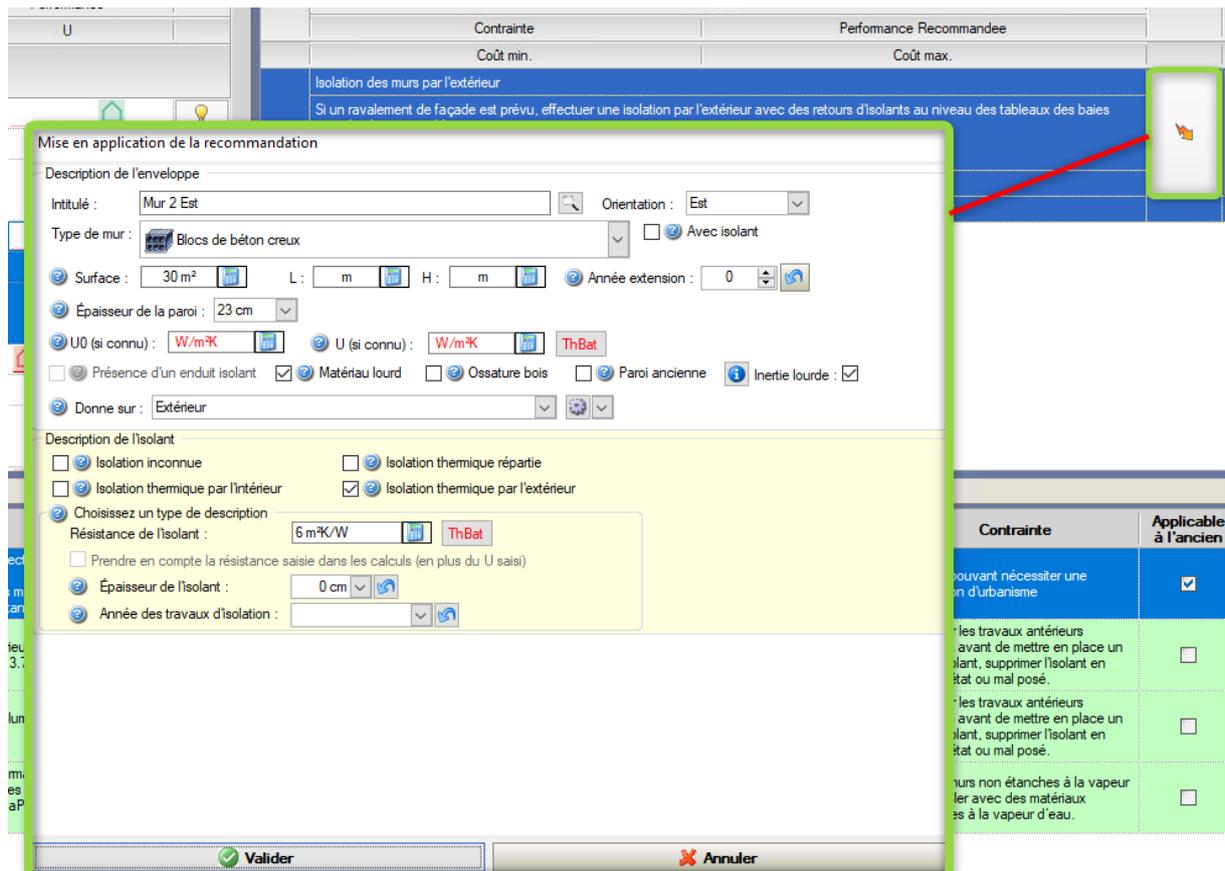


Figure 6.5 : Détail d'une recommandation appliquée.

Si la recommandation apporte une amélioration du « U » de la paroi, sa note doit changer.

Ajouter un nouveau type d'élément			
Type de mur		Performance	
Intitulé	Surface	U	
Détail			
Blocs de béton creux			
<b>Mur 1</b>	29 m <sup>2</sup>	0,16 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 1 : Epaisseur (cm) : 23, Isolation thermique par l'extérieur, Résistance de l'isolant : 6 m<sup>2</sup>K/W</i>			
Blocs de béton creux			
<b>Mur 2 Est</b>	30 m <sup>2</sup>	0,16 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 2 Est : Epaisseur (cm) : 23, Inertie lourde, Isolation thermique par l'extérieur, Résistance de l'isolant : 6 m<sup>2</sup>K/W</i>			
Blocs de béton creux			
<b>Mur 3 Sud</b>	29 m <sup>2</sup>	0,7 W/m <sup>2</sup> K	
<i>Mur 3 Sud : Epaisseur (cm) : 23, Inertie lourde, Isolation inconnue</i>			

Figure 6.6: Evolution de la note d'un item lié à une recommandation.

- Application manuelle d'une recommandation paramétrée

Si l'amélioration que vous souhaitez appliquer n'apparaît pas sur fond vert vous devrez alors appliquer vous-même la recommandation sur chaque item sélectionné.

Comme sur la Figure 6.2 vous pouvez sélectionner plusieurs éléments ensuite cliquez sur  pour affecter la recommandation à chaque item

Libellé	Recommandation	Performance Recommandée	Contrainte	Applicable à l'ancien
<b>Recommandations vérifiant les contraintes de type de logement uniquement</b>				
Isolation du plancher bas en sous face	Isolation du plancher bas en sous face	R = 4.5 m <sup>2</sup> .K/W	Prévoir le calorifugeage des réseaux d'eau lors de l'isolation du plancher bas pour éviter tout risque de gel, car la te...	<input checked="" type="checkbox"/>
Suppression de l'isolation existante	En cas de prolifération d'algues et de moisissure ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée, supprimer les travaux antérieurs inadaptés (compléter des travaux antérieurs incomplets). Entretien le bâtiment			<input type="checkbox"/>
Isolation des planchers bas	Isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert. Veiller à ce que l'isolation soit continue sous toute la surface du plancher.	R = 3 m <sup>2</sup> .K/W	Il ne faut pas mettre de revêtements étanches, ils induisent des remontées d'humidité dans les murs. Opter p...	<input type="checkbox"/>

Figure 6.7 : Affectation d'une recommandation paramétrée manuelle.

Une fois la recommandation affectée cliquez sur  pour effectuer la mise en application.

Type de plancher	Note	Libellé	Détail	Contrainte	Performance Recommandée	Coût min.	Coût max.
Dalle béton		Suppression de l'isolation existante					
Plancher 1	110 m <sup>2</sup>	En cas de prolifération d'algues et de moisissure ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée, supprimer les travaux antérieurs inadaptés (compléter des travaux antérieurs incomplets). Entretien le bâtiment		<input checked="" type="checkbox"/>		0,00 €	0,00 €
Plancher 1 :	0.41 W/m <sup>2</sup> .K						

Figure 6.8 : Ouvrir l'interface de mise en application d'une recommandation manuelle

Remarques :

- Il faut penser à refaire la mise en application de la recommandation pour chaque item si plusieurs d'entre eux ont été sélectionnés.
- Une fois la recommandation appliquée, celle-ci est sélectionnée : la case est cochée (Figure 6.8). Décocher ou cocher cette case ne signifie pas appliquer ou supprimer les effets de l'application mais indique la présence de la recommandation dans le rapport généré

Pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de votre simulation sur le DPE, vous pouvez cliquer sur "Bilan" (figure 6.1 zone 1) dans le menu afin de visualiser, les nouvelles étiquettes d'énergies ainsi que les nouvelles statistiques après application de la recommandation.

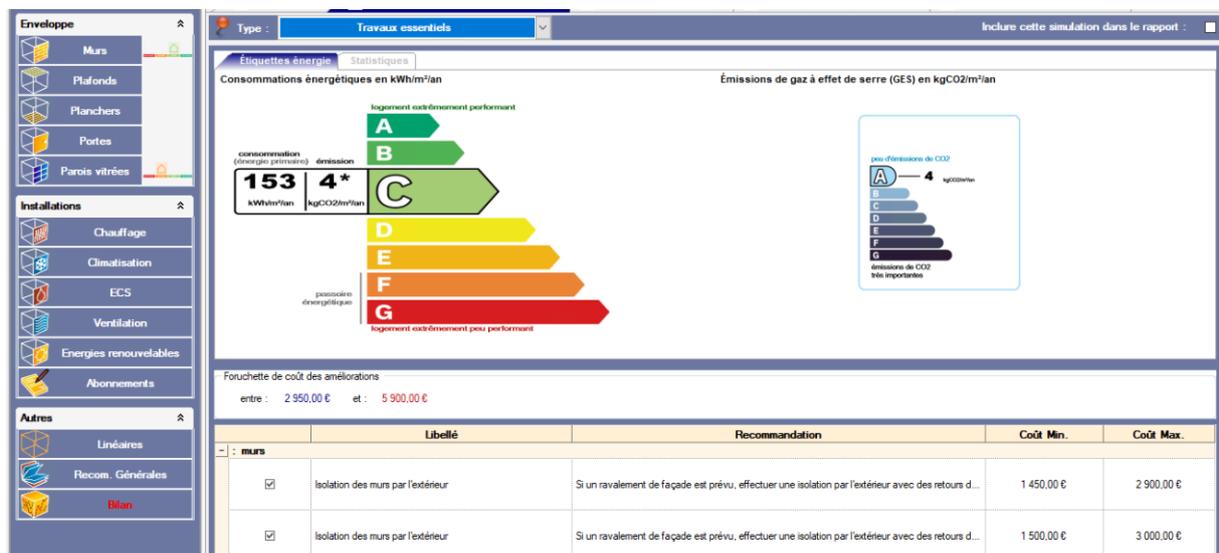


Figure 6.9 : Bilan d'une simulation.

Remarque :

Une recommandation peut avoir des effets sur d'autres éléments au sein d'une même simulation. Dans l'exemple ci-dessus d'une isolation des murs, il est possible qu'il faille alors saisir pour les fenêtres présentes sur ce mur la présence de retour d'isolant.

Dans ce cas, il suffit d'utiliser la saisie rapide pour les fenêtres puis de cliquer sur 

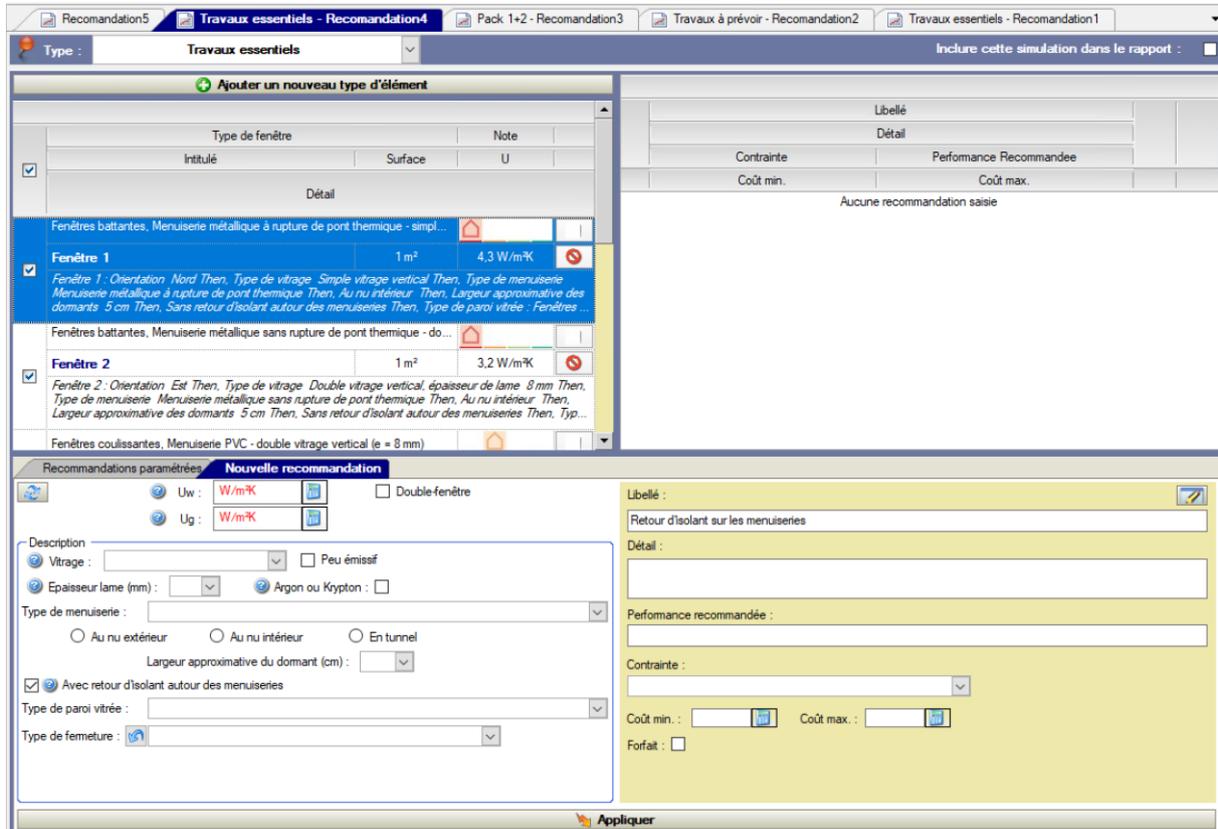


Figure 6.10 : Conséquence d'une recommandation.

Et comme cette mise à jour ne correspond pas à une vraie recommandation, il suffit alors de décocher cette recommandation dans la partie bilan de la simulation (où dans la partie recommandation zone 3) pour qu'elle n'apparaisse pas dans le rapport DPE généré alors que son effet sur le calcul et lui bien pris en compte.

#### d) Saisie directe d'une recommandation

La saisie directe d'une recommandation se fait dans l'onglet "Nouvelle recommandation" de la partie recommandation (zone 4)

Dans l'exemple ci-dessous (figure 6.11), nous allons proposer une isolation pour deux parois murales :

- Etape n°1 : sélection des éléments qui seront simulés :

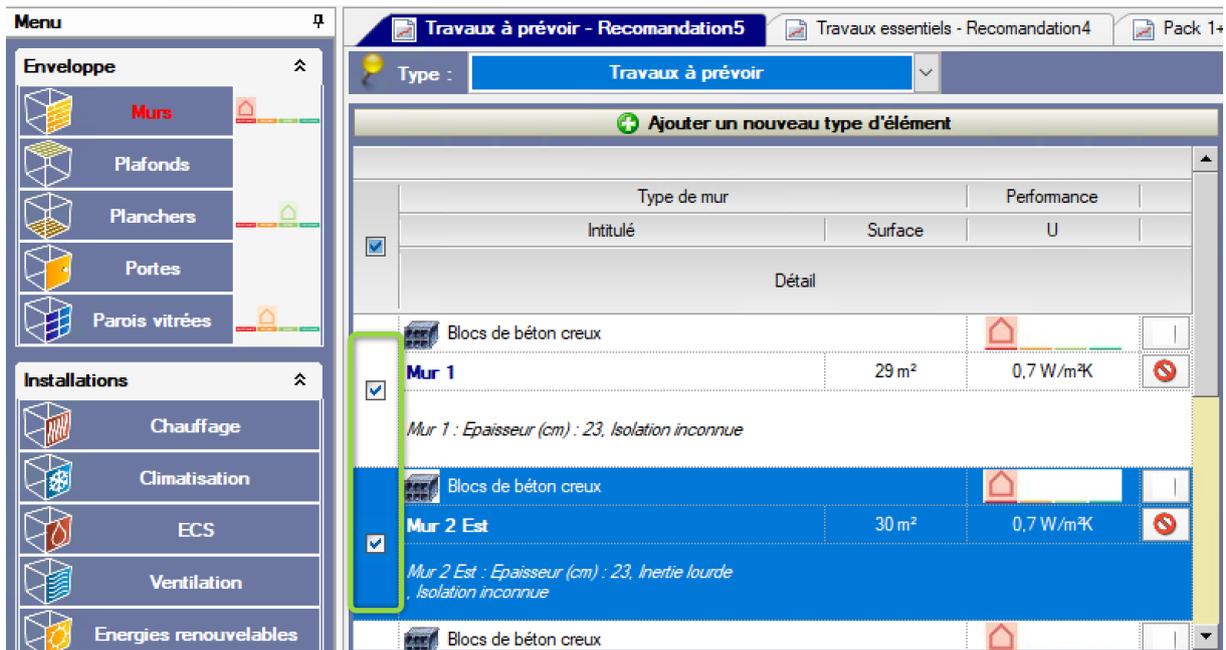


Figure 6.11 : sélection des items à améliorer

- Etape n°2 : complétez l'onglet "Nouvelle recommandation" avec vos critères :

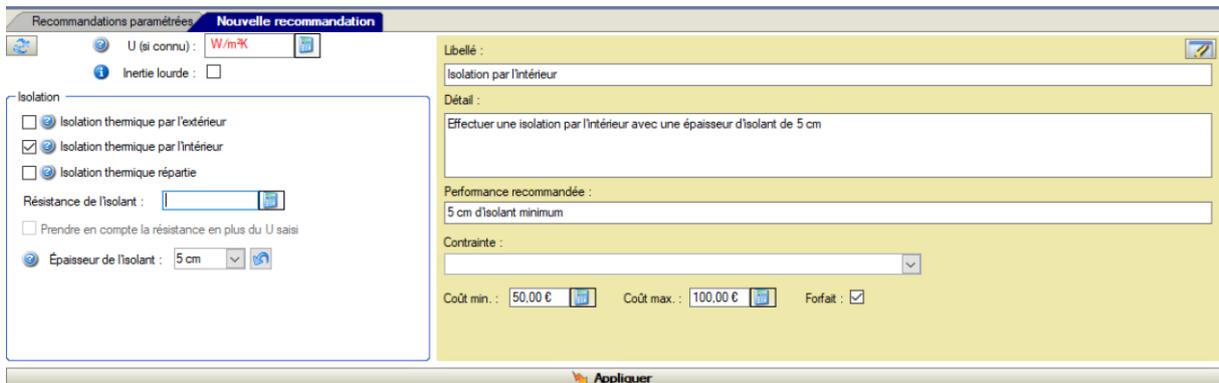


Figure 6.12 : Saisie directe d'une recommandation.

Vous devez saisir dans cet onglet uniquement ce qui correspond à l'action réalisée pour obtenir la recommandation. **Il ne faut pas** saisir ici « l'état futur » de l'élément.

Par exemple, sur un mur déjà isolé par l'intérieur avec 10 cm d'isolant « intérieur » ; si vous souhaitez rajouter 5 cm d'isolant intérieur, il est nécessaire de saisir dans l'épaisseur de l'isolant : **5 cm**. L'épaisseur totale de l'isolation (après application de la recommandation) sera donc de 15 cm (10cm initial + 5 cm de la recommandation)

En cliquant sur l'icône  en haut à droite du libellé, il est possible de récupérer les informations de la recommandation paramétrée, actuellement sélectionnée dans l'onglet « Recommandations paramétrées »

- Etape n°3 : cliquez sur Appliquer  pour que la recommandation soit effective :



Le logiciel fait apparaître un message qui précise exactement le détail de votre recommandation :

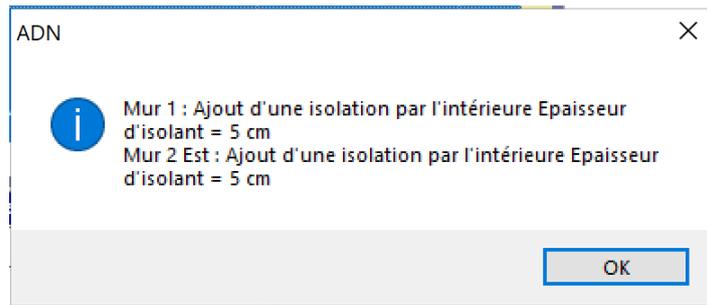


Figure 6.13: Message d'application automatique.

Enfin cliquez sur « Bilan » pour visualiser l'effet de votre recommandation.

### e) Recommandation sur les installations énergétiques

Dans le cas où vous souhaitez non pas améliorer, mais remplacer une installation ou un système dans votre simulation, il est nécessaire de retirer au préalable l'existant avant d'en ajouter un nouveau.

Prenons par exemple le cas où nous souhaitons remplacer les convecteurs électriques en place, par une pompe à chaleur AIR/AIR :

- Etape n°1 : Après avoir cliqué sur [Ajouter une simulation](#), sélectionnez la rubrique Chauffage. Cliquez sur l'onglet "Nouvelle recommandation" puis sur "Remplacement du générateur sélectionné" :

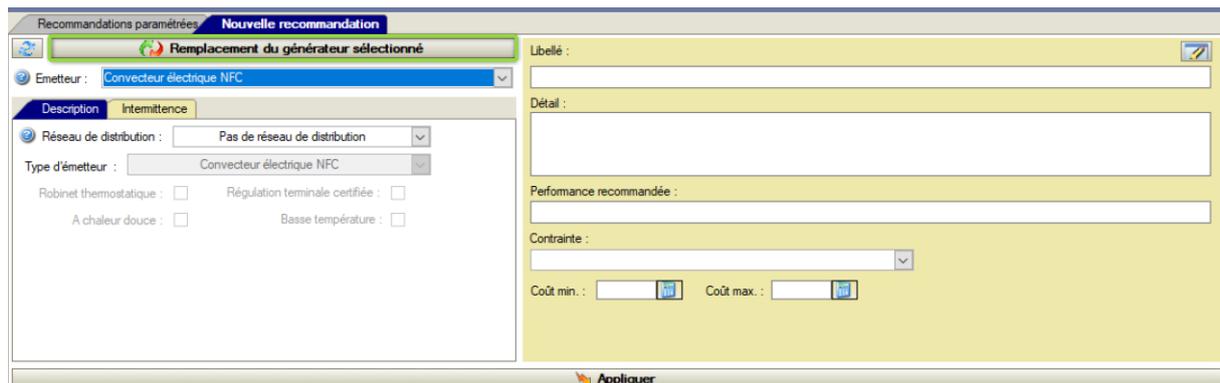


Figure 6.14 ; Remplacement du générateur sélectionné.

L'interface du choix d'un type d'installation apparaît (figure 6.15), sélectionnez l'installation désirée, puis cliquez sur " Valider la création".

Rappel si l'installation à mettre en place est du même type que l'installation existante (dans notre exemple 'installation de chauffage sans solaire') validez en haut (1). Sinon sélectionnez le nouveau type d'installation et validez en bas (2)

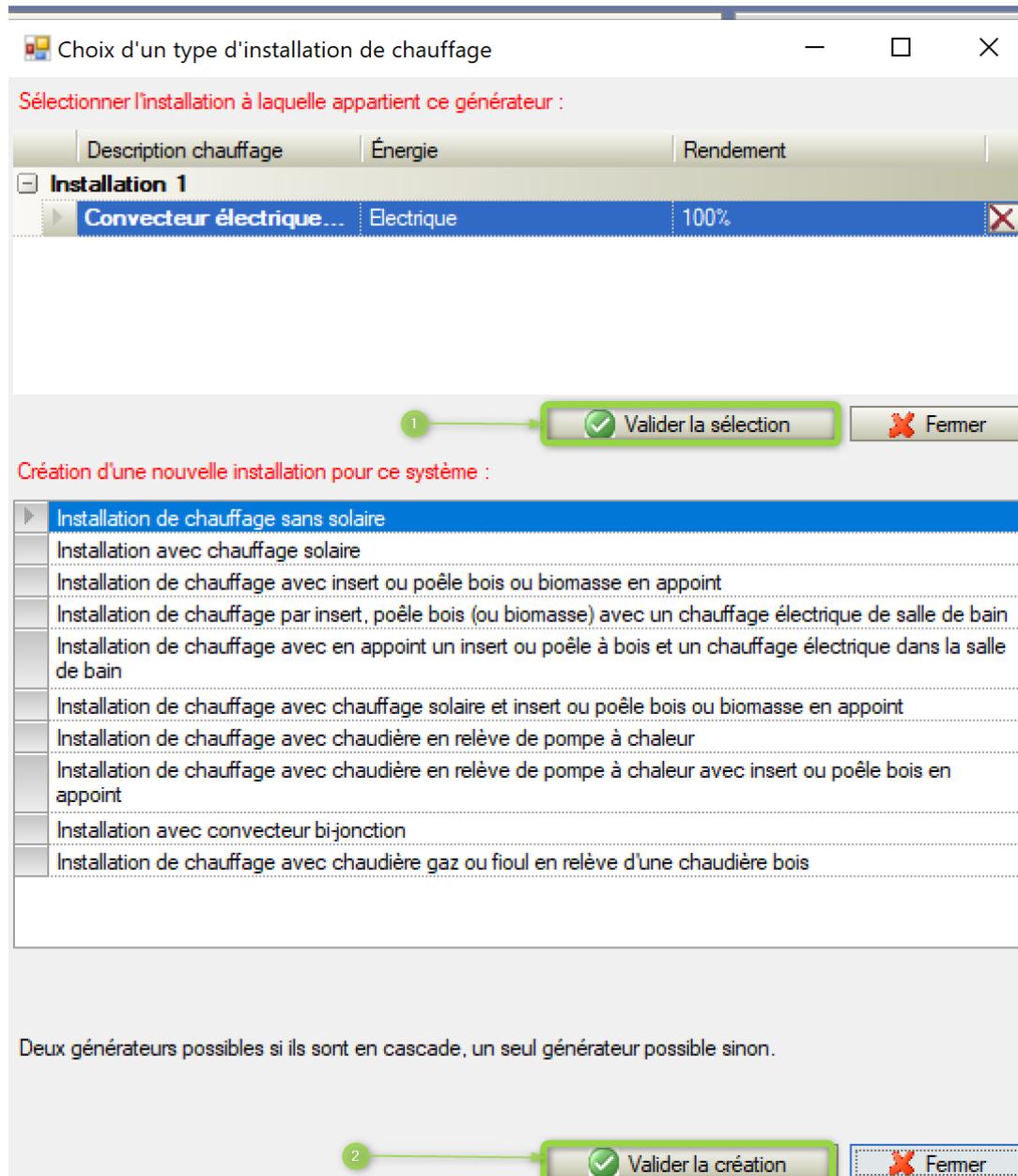


Figure 6.15 : L'interface du choix d'un type d'installation

- Etape n°2 : Avant de valider, complétez la mise en application de la recommandation, exactement comme dans la partie dédiée au chauffage lors de la réalisation du DPE.

Mise en application de la recommandation

Figure 6.16 : mise en application d'un remplacement de système

- Etape n°3 : Une fois la nouvelle installation mise en place, il faut soit compléter l'interface de droite avec l'intitulé de la recommandation et les coûts (min. et max.), soit sélectionner le texte d'une recommandation paramétrée (dans ce cas décochez la recommandation d'ajout de système) :

Description Chauffage	Energie	%
<b>Installation 1 : Installation de chauffage sans solaire</b>		
Convecteur électrique NFC	Electrique	100%
Pompe à chaleur Air/Air	Electrique	300%

Libellé	Performance Recommandée	Contrainte	Coût min.	Coût max.
Ajout d'un nouveau générateur				
PAC Air / Air				
Installation d'une pompe à chaleur air / air			2 000,00 €	9 000,00 €

Figure 6.17 : Illustration d'une recommandation de remplacement.

Enfin cliquez sur « Bilan » pour visualiser l'effet de votre recommandation.

## f) Fonctions diverses des simulations

Dans la partie supérieure de l'interface des simulations se trouve un ensemble de boutons d'action sur les simulations.

 Ajouter une simulation permet comme nous l'avons vu d'ajouter une nouvelle simulation.

 Supprimer pour supprimer de façon définitive une simulation après acceptation d'un message de confirmation.

 Cloner la simulation À partir du moment où il existe au moins une simulation, vous avez la possibilité de créer une nouvelle simulation identique à la simulation en cours.

 Comparer la simulation À partir du moment où il existe au moins deux simulations, vous avez la possibilité de les comparer entre-elles.



Figure 6.18 : Comparaison du bilan entre la simulation Travaux à prévoir en cours (en bas) et l'autre simulation Travaux à prévoir (en haut) pour la rubrique "Bilan"

 Restaurer l'affichage Pour revenir à l'affichage normal de cette interface

**Inclure cette simulation dans le rapport :**  Vous avez la possibilité d'inclure (ou non) une simulation dans votre rapport généré en cochant (ou non) cette case.

Cette case à cocher est présente à plusieurs endroits du logiciel :

- Sur l'interface de simulation.
- Sur l'interface d'accueil du DPE.
- Dans les options de générations.

## 7. Paramétrage

### a) Plateforme

- Dans la rubrique Société/ Siège (ou site de gestion le cas échéant), ajoutez le DPE2021 dans les types de mission couverts par votre assurance professionnelle

The screenshot shows the 'Attestation d'assurance' form with the following details:

- N° :** 987654-25
- Organisme :** ATLIB ASSURANCE
- Date document :** 01/06/2021
- Date expiration :** 31/05/2022

At the bottom, there is a list of mission types with checkboxes:

- A
- AE
- APH
- C
- D
- DTI
- EDL
- ELEC
- ERNT
- GAZ
- IFT
- P
- T
- VPE
- DPE2021**
- DPE2012

- Dans la Rubrique Société/Employés ajoutez ou modifiez vos identifiant de transmission ADEME

The screenshot shows the 'Employé' form with the following details:

- Titre :** Monsieur
- Site de gestion :** SIEGE SOCIAL
- Nom :** DUPONT
- Prénom :** Mikaël
- Service :** Technique
- Fonction :** Technicien
- N° matricule / Code RH :** [Empty]
- Intervenant :**  Commercial

The 'Informations générales' tab is active, showing the following fields:

- Immeuble :** [Empty]
- Adresse :** [Empty]
- CP/Ville :** [Empty] [Empty]
- Pays :** [Empty]
- Personnel :**
  - Tél. fixe :** [Empty]
  - Tél. portable :** [Empty]
  - Fax :** [Empty]
  - E-mail :** [Empty]
- Professionnel :**
  - Tél. fixe :** [Empty]
  - Tél. portable :** [Empty]
  - Tél. lp :** [Empty]
  - Fax :** [Empty]
  - E-mail :** [Empty]
- Signature :**  [Signature]
- Planning :**
  - Couleur dans le planning :** [Red]
  - Identification ADEME :**
    - Login :** mdupont1
    - Mot de passe :** [Masked]

*Afficher les caractères masqués*

- Dans la Rubrique Société/Employés, ajoutez le DPE2021 dans les types de missions concernés par votre Certification DPE

Employé

Titre : Monsieur Site de gestion : SIEGE SOCIAL

Nom : DUPONT

Prénom : Mikael Service : Technique

Fonction : Technicien

N° matricule / Code RH : Intervenant  Commercial

Informations générales Documents Compétences Utilisateur associé Comptes Web

Ajouter

Attestation de compétence (Certificat de qualification) Désactiver

N° : 987456123-89 Commentaire : Supprimer

Organisme : CERTIF-ATLIB, 12 route nationale, 06400 Cannes

Date document : 01/02/2018

Date expiration : 31/01/2025

A P T Modifier

Attestation de compétence (Certificat de qualification) Désactiver

N° : 789456-23 Commentaire : Supprimer

Organisme : CERTIF-ATLIB, 12 route nationale, 06400 Cannes

Date document : 01/06/2017

Date expiration : 31/05/2024

ELEC GAZ DPE2012 **DPE2021** Modifier

### b) DPE2021

Dans l'item Général / Accueil du paramétrage du DPE 2021, vous avez la possibilité d'affecter un paramétrage général au logiciel. Parmi ceux-ci :

- Présence ou non de message d'alerte.
- Option d'affichage de la fenêtre d'avertissement
- Option d'actualisation de la fiche technique
- Option d'actualisation des données des parois
- Option d'automatisation des masques
- Options de génération
- La date de référence des prix des énergies par défaut

### c) Transmission ADEME

Voici les options disponibles et le paramétrage par défaut

- Règles de gestion pour la procédure de transmission à l'ADEME :**
- Autoriser le lancement de la procédure d'envoi uniquement si la mission est clôturée
- Bloquer la génération du rapport une fois la procédure d'envoi terminée
- Empêcher la clôture du dossier si la mission DPE est clôturée mais non transmise à l'ADEME
- Générer le fichier de transmission XML

## d) Recommandation

Vous avez la possibilité de paramétrer des recommandations pour chaque élément du DPE, pour tous les éléments hormis les systèmes une recommandation peut être automatisée :

Intitulé	Recommandation	Performance Recommandée	Contrainte	Tarif Min	Tarif Max	Forfait
Isolation des murs par l'extérieur	Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques. Mise en place d'un isolant avec une résistance de 6m <sup>2</sup> K/W	R = 6 m <sup>2</sup> K/W	Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	50,00 €	100,00 €	<input type="checkbox"/>
Isolation des Murs en contact avec l'extérieur et rampants de toitures de pente supérieure à 60°	Isolation des Murs en contact avec l'extérieur et rampants de toitures de pente supérieure à 60°. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour l'ensemble paroi + isolant 3.7m <sup>2</sup> K/W	R = 3.7m <sup>2</sup> K/W	Supprimer les travaux antérieurs inadaptés avant de mettre en p...	75,00 €	150,00 €	<input type="checkbox"/>
Isolation par l'intérieur des Murs en contact avec un volume	Isolation des Murs en contact avec un volume non chauffé. Mise en place d'un isolant permettant d'atteindre pour					

**Critères de proposition automatique de la recommandation**

Type de maison

S'applique aux logements collectifs       S'applique aux maisons individuelles

Murs sur lesquels cette recommandation s'applique

Types de mur : Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu, Pierre de taille moellons avec remplissage to

**Données à appliquer automatiquement**

Recommandation applicable automatiquement

Données à appliquer automatiquement

U (si connu) : W/m<sup>2</sup>K      Inertie lourde :

Isolation

Isolation thermique par l'extérieur

Isolation thermique par l'intérieur

Isolation thermique répartie

Résistance de l'isolant : 6 m<sup>2</sup>K/W

Prendre en compte la résistance en plus de U saisi

Épaisseur de l'isolant : 0 cm

Figure 7.1 : Exemple de paramétrage d'une recommandation automatique pour les murs.

- Zone 1 : Liste des recommandations existantes, de leurs libellés et de leurs coûts  
Lorsque la case 'Forfait' est cochée, le coût minimal et maximal de la recommandation correspond à un forfait et sera pré-remplissé par les valeurs du paramétrage. Lorsque cette case n'est pas cochée, ces coûts correspondent à un coût par une unité de surface : le coût minimal et maximal de la recommandation sera multiplié par la surface de l'élément recommandé (pour les parois opaques, fenêtres et portes uniquement).  
Une recommandation apparaît sur fond vert si elle est automatisée.  
Vous pouvez ajouter une nouvelle recommandation en utilisant la dernière ligne de la grille.

Vous pouvez supprimer une recommandation existante en cliquant sur .

- Zone 2 : Critère d'éligibilité d'une recommandation.  
Cette zone est disponible uniquement pour les éléments de l'enveloppe : elle permet de fixer les critères pour lesquels la recommandation sera proposée pour un type de logement et un type d'élément donné. Vous avez la possibilité de :

- Fixer un critère sur le type de logement en cochant les cases adéquates :
  - S'applique aux logements collectifs       S'applique aux maisons individuelles
  - Fixer un critère sur le type de paroi opaque en cochant les parois opaques adéquates :



Exemple de sélection des parois en bois d'un mur.

- Zone 3 : Paramétrage d'une recommandation automatique.  
 Cette zone est disponible uniquement pour les éléments de l'enveloppe : vous pouvez fixer les paramètres de la recommandation automatique. Une recommandation est dite automatique lorsque ces paramètres modifient automatiquement les paramètres de l'élément recommandé quand elle est appliquée.

L'exemple figure 7.1 illustre une recommandation automatique appliquant une résistance d'isolant de 6 m²K/W et une isolation par l'extérieur au mur recommandé.

## 8. Transmission à l'ADEME

Un rapport DPE valide doit contenir le numéro d'identification de sa transmission à l'ADEME. Lorsque votre dossier DPE est terminé et que vous avez généré le rapport sous format Word, vous avez alors la possibilité de le transmettre à l'ADEME (figure 7.1) :

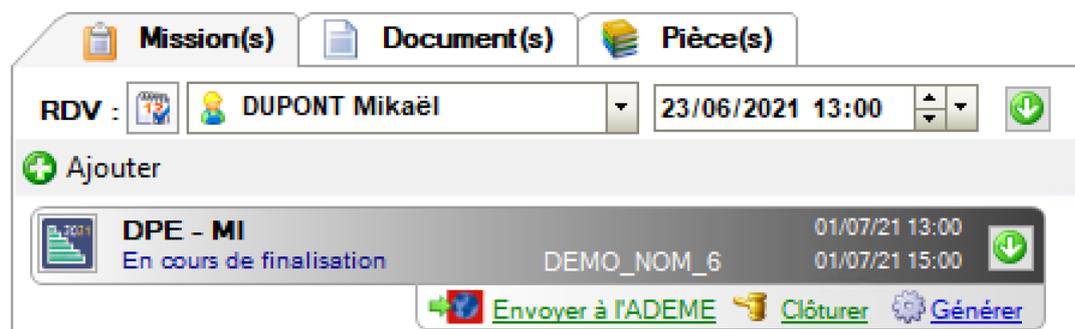


Figure 8.1 : Possibilité de transmettre le DPE à l'ADEME.

La transmission peut être réalisée si les conditions suivantes sont réunies :

- La mission DPE a été réalisée par un expert possédant un mot de passe et un login ADEME.
- La mission DPE possède une date d'intervention.

Vous devez, avant la transmission, avoir généré votre document sous format Word (figure 7.2), le relire et éventuellement le corriger : **il ne doit pas être modifié par la suite, car c'est le document qui recevra le numéro l'ADEME en fin de transmission et sera transformé en PDF.**

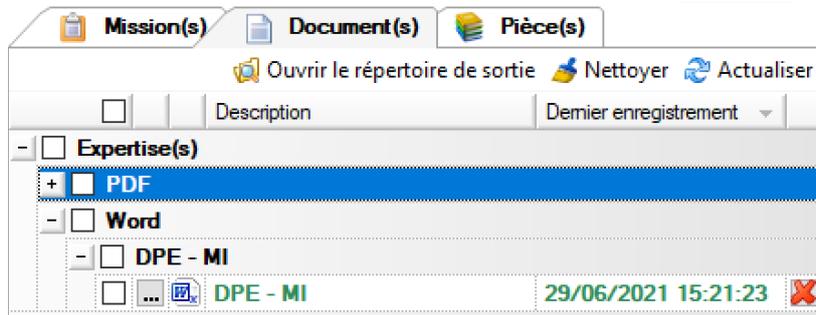


Figure 8.2 : Présence du rapport DPE sous format Word.

Vous devez donc décocher le paramètre d'enregistrement PDF pour les missions DPE2021 (figure 7.3) afin de pouvoir créer un rapport généré sous format Word et non PDF. La conversion Word vers PDF est automatisée et la procédure de transmission est totalement automatisée.

En cliquant sur le bouton envoyer à l'ADEME, l'interface illustrée figure 7.4 apparaît. Le document Word doit être sélectionné dans le menu déroulant supérieur. Si un seul document Word a été généré, ce menu est prérempli il ne vous reste alors qu'à cliquer sur Envoyer.

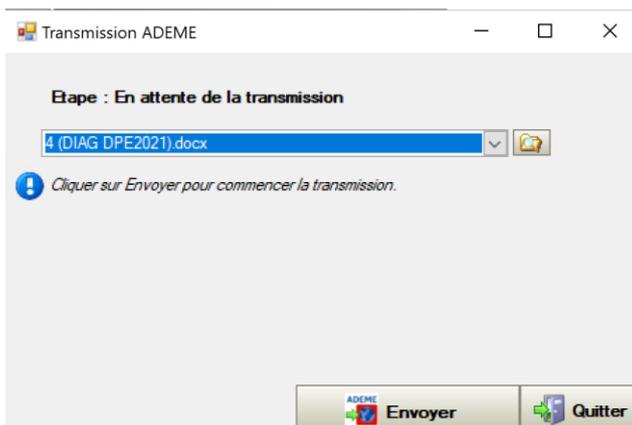


Fig.8.3 : Etape initiale de la procédure de transmission.

Si le transfert va à son terme, le document PDF généré est maintenant disponible dans l'onglet Document(s). Le numéro de référence du DPE a été automatiquement intégré au rapport DPE.

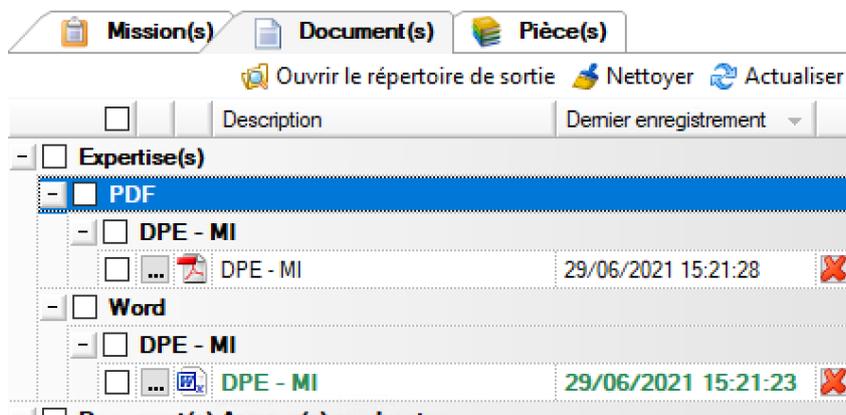


Figure 8.4 : Présence du rapport définitif sous format PDF.